



Bouteflika opère un vaste mouvement dans le corps des walis

Une nouvelle dynamique au développement local

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a opéré un vaste mouvement dans le corps des walis et des walis-délégués, jeudi dernier, touchant 28 wilayas et sept wilayas-déléguées.

Page 3

Café littéraire de la caravane Mouloud-Mammeri

Une halte pour la pensée créative

Page 15



La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh), remplacée en mars dernier par le Conseil national des droits de l'homme (Cndh), a plaidé pour un «débat démocratique» pour plus de transparence afin d'éviter le manque de visibilité et de cohérence dans la gouvernance et la politique socio-économique sur la trajectoire 2020-2030 du développement hors hydrocarbures de l'Algérie.

Dans son rapport annuel 2016, la Cncppdh suggère, pour faire face à crise

Affirmant que la lutte n'est pas conjoncturelle

Louh évoque plus de 3 000 affaires de corruption «graves»

Les juridictions compétentes ont été saisies de 3 405 affaires de corruption «graves» entre 2013 et 2016 et l'action publique avait déjà été mise en mouvement contre les auteurs de «faits graves». Une déclaration du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, qui ne donne pas toutefois plus de détails sur ces affaires.

Page 2



Plusieurs wilayas touchées

Plus de 1 500 hectares ravagés par le feu

Page 4



Gouvernance et politique socio-économique

La Cncppdh pour un «débat démocratique»

des prix de pétrole et de gaz sur le marché international, la mise en place d'«une stratégie claire basée sur une économie du savoir, sur le travail, sur des ressources autres que celles engrangées des hydrocarbures...», mettant aussi en évidence «la conciliation d'une efficacité économique avec une réelle et profonde justice sociale».

Elle défend également «une lutte énergique et surtout effective contre la corruption, loin des règlements de compte, sources inutiles de tensions».

Pour la Cncppdh, l'adaptation de l'Algérie aux enjeux de la mondialisation «est inséparable d'un Etat de droit, de la démocratie en tenant compte de l'économie de marché concurrentielle humanisée, loin de tout monopole et du respect des droits de l'homme».

S'agissant du secteur de l'Education nationale, le rapport de la Cncppdh note que nonobstant les efforts substantiels consentis par les pouvoirs publics et les évolutions positives enregistrées par le secteur, la tutelle relève cependant la présence d'«un certain nombre d'incohérences et d'insuffisances adossées à des difficultés répertoriées lors de l'évaluation du système éducatif national».

Le document cite parmi ces incohérences et insuffisances, le problème de la surcharge des classes dans certaines wilayas, estimant que «ce phénomène est lié, de l'avis de la tutelle, à l'ouverture de nouvelles zones d'habitations urbaines engendrant un déplacement massif de population, au retard dans la réalisation des projets...»

Page 5

Selon le SG de l'ONU

La situation sécuritaire au Sahel «demeure fragile»

Le secrétaire général de l'ONU est vivement préoccupé par l'insécurité au Sahel. Notant la «fragilité» de la situation en dépit des progrès accomplis dans la lutte contre le terrorisme, Antonio Guterres, relève la connexion entre le terrorisme et les différents réseaux criminel et de trafic de drogue.

Page 4



Affirmant que la lutte n'est pas conjoncturelle

Louh évoque plus de 3000 affaires de corruption «graves»

Les juridictions compétentes ont été saisies de 3 405 affaires de corruption «graves» entre 2013 et 2016 et l'action publique avait déjà été mise en mouvement contre les auteurs de «faits graves». Une déclaration du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, qui ne donne pas toutefois plus de détails sur ces affaires.



Par Karima Nacer

Pour ces affaires, la justice suivra son cours conformément à la loi, a fait savoir le ministre de la Justice, qui souligne à l'occasion, que la consolidation de son secteur se poursuit par l'introduction dans le nouveau Plan du gouvernement, adopté récemment par le Parlement, de mécanismes plus efficaces de la politique de prévention contre le crime de corruption. Cela, à la faveur de l'intensification de la coordination entre les instances et services de l'Etat en matière de lutte contre les crimes financiers et économiques.

Pour la mise en oeuvre du programme du Président de la République, il est prévu dans le cadre du Plan d'action du gouvernement de renforcer les dispositifs juridiques et réglementaires régissant la vie publique et les différents services. Selon le ministre,

le secteur de la justice avance à «pas sûrs» vers la consolidation du pouvoir judiciaire après la récente révision de la Constitution, ce qui permettra de mieux répondre aux préoccupations nationales, de s'adapter aux développements de l'Etat algérien et de réaliser ses aspirations à des institutions constitutionnelles stables, fortes et efficaces. Il estime, en outre, que son secteur était le «médiateur» dans la réalisation de ces objectifs, notamment en ce qui a trait à la protection des droits de l'homme et à la garantie des libertés fondamentales dans le cadre de la loi, se disant optimiste quant à l'aptitude de la justice à adopter avec les nouveaux contenus constitutionnels, en assurant la qualité de l'action judiciaire et des services prodigués aux citoyens. Par ailleurs, Tayeb Louh, souligne que la lutte contre la corruption et tous les crimes économiques n'est pas

conjoncturelle, mais un travail mené sur le terrain au quotidien avec la participation de tous les secteurs de l'Etat. Dans une allocution en marge de la cérémonie d'installation de Brahim Kherrabi en qualité de procureur général près la cour de Tipasa, le ministre de la Justice précise que «la lutte ne se limite pas à l'aspect répressif, mais repose aussi sur la transparence dans la gestion des affaires publiques», affirmant la nécessité de relancer la loi relative à la déclaration de patrimoine et d'associer les citoyens à la lutte contre ce fléau.

Par ailleurs, le ministre informe que son secteur poursuivra l'élaboration des nouveaux textes de loi sur la protection des droits de l'homme et le renforcement des libertés ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes juridiques pour accompagner le nouveau modèle économique de développement. Il s'agit de la loi

organique portant conditions et modalités sur la saisine d'une exception d'inconstitutionnalité, la loi relative à la protection des données personnelles et la loi relative aux modalités d'obtention des informations, documents et statistiques et leur circulation. Il sera question également de la révision de certains textes en vigueur tels que la loi organique portant compétences du Conseil de l'Etat et son fonctionnement, la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Concernant les libertés d'investissement et de commerce, il sera question de la révision du Code civil, notamment les dispositions relatives aux assurances en nature à l'effet de conférer de plus grandes garanties aux transactions financières et la révision du Code de commerce, promulgué en 1975, notamment les dispositions relatives aux contrats.

K. N.

Commerce Les soldes d'été étalés jusqu'à septembre

La période des soldes d'été au titre de l'année 2017, qui a commencé en juin, s'étalera jusqu'à septembre, mais avec des dates fixées pour chaque wilaya, a indiqué jeudi le ministère du Commerce sur son site Web. «Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs économiques (commerçants, professionnels et consommateurs) que la période estivale des ventes en soldes au titre de l'année 2017 a démarré et se déroulera durant la période comprise entre les mois de juin, juillet, août et septembre de l'année en cours», précise la même source. Les dates de déroulement de ces soldes d'été applicables à chaque wilaya ont été fixées par arrêtés des walis concernés et ce, en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 de juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. A titre d'exemple, la période de solde est fixée du 21 juillet au 31 août à Alger, du 1^{er} juillet au 11 août à Oran, du 11 juillet au 23 août à Annaba et du 29 juillet au 8 septembre à Tizi-Ouzou. "L'organisation de ces ventes en soldes constitue une opportunité importante pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités, et offre aux consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix plus varié et à des prix promotionnels des biens et services», souligne la même source.

L. M.

Electricité Nouveau pic de consommation enregistré jeudi

La consommation nationale en énergie électrique a enregistré jeudi après-midi un nouveau record, suite aux fortes chaleurs au nord du pays, a indiqué le groupe Sonelgaz dans un communiqué.

«L'opérateur du système électrique a enregistré un nouveau record en termes de puissance électrique appelée sur le réseau national, le jeudi 13 juillet de 13 561 MW à 14h30», précise la même source.

Ce nouveau pic de consommation représente une hausse de 5,6% par rapport à la demande maximale enregistrée en été 2016, ajoute le communiqué.

Une autre pointe de 13 390 MW a également été enregistrée le 12 juillet à 14h45, soit une hausse de 3,1% par rapport à l'été 2016.

«La consommation électrique est fortement liée à la hausse des températures», rappelle Sonelgaz qui prévoit de nouvelles pointes de consommation durant cet été.

Néanmoins, elle conseille fortement «la modération» dans la consommation de l'énergie électrique, particulièrement entre 13h et 16h et entre 20h et 23h.

R. N.

Spéculation sur les prix de ciment

Des responsables de groupes publics mis à la retraite

Le prix du sac de ciment est vendu actuellement entre 500 et 700 DA contre une moyenne de 1 000 DA auparavant, suite aux mesures de lutte contre la spéculation prises récemment par le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, indique un communiqué de ce ministère.

«Depuis quelques jours, les prix du ciment ont sensiblement baissé au niveau des différents points de vente à travers le territoire national, et ce, grâce aux récentes mesures prises par le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, à travers notamment la mise à la retraite de quelques responsables de groupes publics. Ce qui a commencé à régler quelques problèmes liés notamment à la spéculation», précise la même source.

Ces changements «ont réduit sensiblement la spéculation qui régnait sur la marché», souligne le ministère qui avance que cette tendance baissière sera maintenue après les conclusions des travaux du groupe de travail installé par M. Bedda à cet effet.

Ce groupe de travail «aura à définir avec

exactitude les problèmes de cette filière» et permettra de mettre en place une nouvelle dynamique pour le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), avance le communiqué. Le groupe Gica, sous l'égide du ministère de l'Industrie et des Mines, a décidé de mettre en place une charte des clients qui régira la relation entre les entreprises de ciment et leurs partenaires, et ce, dans le but de «lutter efficacement contre la spéculation et d'améliorer l'approvisionnement en ciment des entreprises de réalisation et des distributeurs agréés», note la même source.

Cette nouvelle stratégie de contrer la spéculation a été annoncée lors de la journée Portes ouvertes, organisée mardi dernier par le groupe Gica à Chlef, rappelle le ministère qui précise que la cimenterie de Chlef a connu des dysfonctionnements dans la distribution de ce matériau ayant privé les entreprises locales de leurs quotas de ciment depuis décembre 2016.

En fait, depuis 2016, poursuit le ministère, l'Entreprise de cimenterie et dérivés de Chlef

(Ecde-Chlef) «a connu des dysfonctionnements dénoncés à maintes reprises par la Chambre de commerce et d'industrie de Chlef. Ce qui avait conduit au limogeage du P-DG de l'Ecde de Chlef par le ministre de l'Industrie et des Mines, en juin 2017».

L'organisation de cette journée sous l'égide du ministère à Chlef «se veut être une occasion de réaffirmer la volonté des pouvoirs publics de mettre un terme à la spéculation qui touche cette filière» et réaffirmer la volonté du Groupe Gica de nouer des relations commerciales basées sur la confiance dans le respect de la transparence, note encore le communiqué.

Pour rappel, le Groupe Gica compte augmenter sa production à 20 millions de tonnes/an de ciment à l'horizon 2019-2020 grâce aux projets d'extension de trois cimenteries et au lancement de deux nouvelles usines. Il s'agit des projets d'extension des cimenteries de Chlef, Aïn El Kbir et Zahana, et du lancement de deux nouvelles cimenteries à Sigus (Oum El Bouaghi) et Béchar.

R. N.

ÉVÈNEMENT

Bouteflika opère un vaste mouvement dans le corps des walis

Une nouvelle dynamique au développement local

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a opéré un vaste mouvement dans le corps des walis et des walis-délégués, jeudi dernier, touchant 28 wilayas et 7 wilayas déléguées.



Par M. Ait Chabane

Seulement 20 wilayas ont été épargnées par ce changement décidé par le chef de l'Etat, à l'instar de la capitale, Tizi Ouzou et Béjaïa, synonyme d'une satisfaction quant au bon rendement des commis de l'Etat dans ces wilayas. Ce nouveau mouvement dans le corps des walis est destiné à donner une impulsion au développement local, voire une nouvelle dynamique pour accompagner sur le terrain les efforts du nouveau gouvernement sous la houlette de Abdelmadjid Tebboune. Le nouveau modèle économique adopté par les pouvoirs publics pour faire face aux aléas de la crise pétrolière se doit d'être suivi scrupuleusement au niveau local, d'autant que les secteurs névralgiques désignés pour pallier à la rente pétrolière sont

l'agriculture, le tourisme et l'industrie. Il s'agit donc d'un coup d'accélérateur que le Président de la République veut donner aux différents projets de développement économique dans l'objectif de faire de ces secteurs des leviers de création de richesses et d'emplois, mais aussi améliorer les conditions sociales de la population à tous les niveaux. Pour ce faire, une énorme pression est exercée sur les walis de la République avec, à la clé, l'obligation de résultats concrets sur le terrain. Les walis devront rendre des comptes minutieux sur le développement local lors des différentes réunions gouvernement-walis organisées périodiquement. Une pression positive pour l'application des orientations nationales, précisément dans cette conjoncture économique difficile, où les recettes financières de l'Algérie se raréfient et le développement

économique bat de l'aile. En d'autres termes, les nouveaux walis auront pour tâche principale la rationalisation des dépenses, sans pour autant enfreindre la politique sociale ou toucher au pouvoir d'achat des citoyens. Un dilemme pour les walis de la République qui doivent maintenir la dynamique de développement, notamment dans les secteurs du logement, de l'éducation et de la santé, directement liés à la paix sociale. Or, en cette conjoncture où les pouvoirs publics songent sérieusement à revoir certaines dispositions socio-économiques inhérentes aux subventions de plusieurs produits de consommation - et pas des moindres - et la révision de certains aspects relatifs aux transferts sociaux dans le souci de sauvegarder les équilibres financiers du Trésor public, la tâche peut s'avérer très complexe pour les nouveaux walis.

Ces derniers devront donc supporter ce lourd fardeau en souscrivant sans faute aux impératifs économiques édictés par le gouvernement tout en gardant un œil et une oreille attentive aux revendications citoyennes afin de préserver la cohésion sociale et tarir toutes les sources de protestation, notamment dans certaines wilayas réputées être frondeuses. Les nouveaux commis de l'Etat désignés par le Président de la République se doivent donc de se transcender et mener à bien cette mission difficile dans un contexte national et régional précaire sur les plans économique, politique, sécuritaire et social. En plus de la compétence, la pertinence et la disponibilité permanente requises pour ce faire, les nouveaux walis doivent surtout être au diapason d'une société en changement constant.

M. A. C.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués et ce, conformément à l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République.

A ce titre, sont nommés walis Mesdames et Messieurs :

1. Bekkouche Hammou, wali d'Adrar
2. Benmansour Abdellah, wali de Chlef
3. Siouda Abdelkhalek, wali de Batna
4. Layadi Mostefa, wali de Blida
5. Limani Mustapha, wali de Bouira
6. Doumi Djillali, wali de Tamanrasset
7. Moulati Attalah, wali de Tébessa
8. Benyaïche Ali, wali de Tlemcen
9. Guenfaf Hamena, wali de Djelfa
10. Far Bachir, wali de Jijel
11. Louh Sif El Islam, wali de Saïda
12. Derfouf Hadjri, wali de Skikda
13. Salamani Mohamed, wali de Annaba
14. Saïdoune Abdessami, wali de Constantine
15. Bouchemma Mohamed, wali de Médéa
16. Lebka Mohamed, wali de Mascara
17. Chérifi Mouloud, wali d'Oran
18. Khanfar Mohamed Djamel, wali d'El Bayadh
19. Boulahia Aïssa, wali d'Illizi
20. El Afani Salah, wali de Bordj Bou Arréridj

21. Belkateb Mohamed, wali d'El Tarf
22. Bensaïd Abdelkader, wali d'El Oued
23. Nouicer Kamel, wali de Khenchela
24. Badaoui Abbas, wali de Souk Ahras
25. Ahmouda Ahmed Zine Eddine, wali de Mila
26. Hadjar Mohamed, wali de Naâma
27. Ouinez Labiba, wali de Ain Témouchent
28. Brahimi Nacéra, wali de Relizane

Par ailleurs, sont nommés walis délégués Mesdames et Messieurs:

1. Zibouche Fatiha, wali déléguée de Bouzaréah
2. Bouchareb Mehdi, wali délégué d'El Harrach
3. Abdelaziz Othmane, wali délégué de Bab El Oued
4. Saddek Mostefa, wali délégué de Dar El Beïda
5. Kies Benamer, wali délégué de Bir Mourad Raïs
6. Ragaâ Abdelkader, wali délégué de In Guezzam
7. Zidane Lakhdar, wali délégué de Touggourt.

Coopération algéro-française Le message de Bouteflika à Macron

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réitéré sa « pleine disponibilité » et sa « volonté résolue » à œuvrer, avec le président français, Emmanuel Macron, en vue de « consolider davantage » la coopération entre l'Algérie et la France et de la porter à la hauteur de la dimension humaine et du partenariat d'exception que les deux pays ont décidé d'édifier ensemble.

« Au moment où votre pays ami célèbre sa Fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple algérien et de son gouvernement ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les plus sincères de progrès et de bien-être pour le peuple français, et de santé et de réussite pour vous même dans votre noble mission », a écrit le président Bouteflika dans un message adressé à son homologue français à l'occasion de la Fête nationale de son pays.

« Il me plaît, également, en cette heureuse occasion, de vous réitérer ma pleine disponibilité et ma volonté résolue à œuvrer, avec vous, en vue de consolider davantage la coopération entre nos deux pays et de la porter à la hauteur de la dimension humaine singulière de nos rapports ainsi que du partenariat d'exception que l'Algérie et la France ont décidé d'édifier ensemble », a souligné le chef de l'Etat.

« Je suis convaincu que, sous notre impulsion commune, ce partenariat d'exception entre nos deux pays saura progresser encore vers une exemplarité féconde dans la réconciliation des mémoires, autour d'une amitié raffermie et d'un codéveloppement réussi dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples », a ajouté le Président de la République.

« C'est dans ce même esprit que je me félicite du dialogue sincère et substantiel que nous avons déjà noué depuis votre accession à votre haute fonction, non seulement sur l'avenir des relations entre nos deux pays, mais aussi sur les questions ayant trait à la paix et à la sécurité dont les défis et les menaces nous commandent, plus que jamais, de conjuguer nos efforts contre le terrorisme abject, ennemi de toutes les civilisations et de toute l'humanité, et pour réaliser les objectifs de stabilité et de progrès auxquels nous aspirons, notamment dans notre espace méditerranéen ainsi que dans la région du Sahel », a-t-il ajouté.

« Dans l'attente du plaisir que j'aurais à vous accueillir à Alger, et en vous renouvelant mes chaleureuses et cordiales félicitations, je vous prie de croire, M. le Président et cher ami, en l'expression de ma très haute et cordiale considération et de mes sentiments les plus amicaux », a conclu le chef de l'Etat.

G. L.

Plusieurs wilayas touchées

Plus de 1 500 hectares ravagés par le feu

Le tissu végétal national est dévoré par les flammes. Dans un bilan provisoire établi jeudi par la direction générale des forêts (DGF), plus de 1 500 ha ont été ravagés par les feux de forêts durant la semaine du 6 au 12 juillet dans plusieurs wilayas du pays.



Par Rachid Chihab

Selon la même source, ces incendies ont parcouru 372 ha de forêts, 594 ha de maquis et 535 ha de broussaille, soit une moyenne de 46 foyers par jour et une superficie de 470 ha par foyer. La DGF a précisé que durant la période du 1^{er} juin au 12 juillet, il a été enregistré 550 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2 580 ha. Les wilayas les plus touchées par ces feux de forêts sont Béjaïa, Tizi Ouzou, Sétif, Médéa et Skikda.

Dans un autre bilan, cette fois-ci fait la Protection civile, on annonce la disparition de 378 ha de forêts en 24 h seulement suite à 31 incendies à travers le territoire national, causant la perte de 6714 arbres fruitiers, 3 110 bottes de foin et 43 palmeraies, révèle un bilan partiel de la Protection civile. Sur les 378 ha de forêts partis en fumée durant la jour-

née du 11 juillet 2017, 163,5 ha ont été ravagés dans la wilaya de Médéa, suivie de celle de Tizi Ouzou avec 113 ha perdus, a détaillé à l'APS, le sous-directeur chargé des statistiques et de l'information, le colonel Achour Farouk.

S'agissant des pertes en arbres fruitiers, la wilaya de Tizi Ouzou se situe en pole position avec 3 620 arbres dévastés, suivie de celle de Skikda avec 1 946 arbres perdus, a-t-il ajouté. Outre les feux de forêts, 19 incendies ont affecté 110,5 ha de maquis et 132 ha de broussailles, tandis que les pertes en récoltes ont concerné 129 ha de blé et quatre autres d'orge, a précisé le même responsable, insistant sur le facteur de la prévention pour limiter les dégâts sur le patrimoine forestier et autre.

Il s'agit, selon lui, de prévoir, notamment des actions de désherbage et d'ouvrir des pistes au niveau des sites

concernés afin de faciliter les opérations d'intervention des éléments de la Protection civile en cas d'incendies, notant que la «préoccupation première consiste à s'assurer de la sécurité des citoyens résidant dans le périmètre des feux». A Constantine, une superficie de 12 ha a été détruite au cours de l'incendie qui a ravagé, mercredi dernier, la forêt de Djebel Ouahche, indique l'APS, en citant des services de la Protection civile de Constantine. L'incendie qui s'est rapidement propagé a ravagé 3 ha de pins d'Alep et d'eucalyptus et neuf autres de broussailles, selon la même source qui a précisé qu'il a fallu près de 12 h aux éléments de la Protection civile pour venir à bout des flammes. La wilaya de Sétif n'a pas été épargnée par cette vague d'incendies. En effet, 46 incendies ont été enregistrés au cours des dernières 48

h dans diverses régions de la wilaya de Sétif, indique le chargé de l'information à la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra.

Ces feux ont détruits 5 ha de pins d'Alep, 42 ha de broussailles, 44 ha d'herbes et champs moissonnés, 10 ha de blé, 383 arbres fruitiers, une moissonneuse-batteuse, 510 bottes de foin et 22 ruches, a indiqué le responsable. Ces sinistres ont été enregistrés dans les communes de Guenzet, Béni Ourtilane, Djemila, Oued El Bared, Amoucha, Aïn Arnet, Aïn Sebt, Guelal, Dehamcha, Aïn Roua, El Eulma et Ouled Addouane. Des incendies similaires ont été enregistrés dans les wilayas de Béjaïa, Bouira, Blida, Médéa, Jijel et autres. Le bilan final de cette catastrophe sera connu après la maîtrise de tous les foyers d'incendies.

R. C.

Noyades dans les barrages

Création de patrouilles mixtes entre la Protection civile et l'Anbt

L'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt) et la direction générale de la Protection civile ont décidé de créer des patrouilles mixtes de contrôle et d'inspection, à l'intérieur des cuvettes des barrages pour dissuader les personnes de se rapprocher des rives d'eau et d'interdire la nage à l'intérieur de ces ouvrages hydrauliques, a indiqué l'agence, jeudi, dans un communiqué.

A la demande du ministre des Ressources en eau, «l'Anbt et la direction générale de la Protection civile ont décidé de créer des patrouilles mixtes à l'intérieur des cuvettes des barrages à l'effet de mener des inspections et contrôles des rivages pour dissuader les enfants et autres adolescents de se rapprocher des rives d'eau, et d'interdire de manière particulière la nage à l'intérieur des cuvettes en vue d'éviter les pertes en vies humaines», selon le communiqué.

«Il est préconisé dans un premier temps, de cibler les 10 barrages où les décès par noyade se sont avérés importants, à l'instar des barrages de Beni Haroun (Mila) et Sidi Yacoub (Chlef) avant de généraliser ces opérations de contrôle à l'ensemble de nos sites», précise l'Anbt.

Cette initiative «permettra de sensibiliser sans aucun doute nos jeunes concitoyens peu conscients des dangers que représente la nage dans les eaux des barrages qui ne sont nullement destinés à la baignade», estime la même source.

Par ailleurs, une caravane composée de cadres de l'Anbt et des éléments de la Protection civile sillonnera les villages limitrophes aux retenues des barrages pour sensibiliser les parents sur les risques de la nage dans les barrages.

Selon l'Anbt, le «fléau» de noyade dans les barrages et retenues d'eau «ne cesse de prendre des proportions alarmantes ces dernières années.

R. N.

Selon le SG de l'ONU

La situation sécuritaire au Sahel «demeure fragile»

Par Sofiane Aït Mohamed

Le secrétaire général de l'ONU est vivement préoccupé par l'insécurité au Sahel. Notant la «fragilité» de la situation en dépit des progrès accomplis dans la lutte contre le terrorisme, Antonio Guterres, relève la connexion entre le terrorisme et les différents réseaux criminel et de trafic de drogue.

«Les activités terroristes et la criminalité transfrontalière, notamment la piraterie, le trafic de drogue et d'armes et la traite d'êtres humains, continuent de menacer gravement la stabilité de la région», a indiqué le chef de l'ONU dans le rapport d'activités du Bureau des Nations unies pour

l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas) présenté jeudi au Conseil de sécurité. «Je demeure préoccupé par la prévalence des menaces que représentent le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région, et par les liens avec la criminalité transnationale organisée», écrit Guterres dans son rapport. S'inquiétant de la poursuite des attaques contre des cibles militaires et civiles, Guterres souligne que cette situation «freine les efforts de réinstallation et de réinsertion et alimente l'extrémisme» dans la région. Le document qui porte sur la période du 1^{er} semestre 2017, a été établi à la demande du Conseil de sécurité et fournit un aperçu sur l'exécution du

mandat de l'Unowas et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel. «L'instabilité qui touche le Mali continue de se propager dans le nord-est du Burkina Faso et l'ouest du Niger», note le rapport qui rappelle la fusion opérée le 2 mars dernier entre le réseau terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique, la brigade Al Mourabitoun, Ansar Eddine et le Front de libération du Macina pour former le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans». La nouvelle «alliance terroriste», composée de dirigeants de différentes origines ethniques, a déjà revendiqué plusieurs attaques meurtrières contre la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et les forces maliennes, relève le document. L'ONU prévoit que le groupe terroriste continuera de perpétrer des attentats dans la région. Au Burkina Faso, le nombre d'attaques terroristes commis contre des cibles civiles et militaires a augmenté durant le premier trimestre 2017. Au Niger, «les actes de terrorisme et d'extrémisme violent ne se sont pas cantonnés au nord du pays et ont contribué aux activités menées par Boko Haram dans le Sud», note le rapport qui relève, que ces attaques ont été perpétrées, alors que l'opération Barkhane, conduite par les forces fran-

çaises a été poursuivie dans la région. Guterres constate que les mesures prises au niveau régional pour lutter contre Boko Haram n'ont pas suffi à rétablir la sécurité, les violences se sont poursuivies, aggravées par la crise humanitaire et le déficit de développement dans le bassin du Lac Tchad. Il souligne que le déplacement effectué en mars par une délégation du Conseil de sécurité sur le terrain a permis de dresser le bilan de la situation et de faire prendre conscience de la crise. Guterres a déclaré, par ailleurs, soutenir la création de la Force conjointe du G5 Sahel et le déploiement imminent des 5 000 personnes qui la composent.

S. A. M.

Gouvernance et la politique socio-économique

La Cncppdh pour un «débat démocratique»

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh), remplacée en mars dernier par le Conseil national des droits de l'homme (Cndh), a plaidé pour un «débat démocratique» pour plus de transparence afin d'éviter le manque de visibilité et de cohérence dans la gouvernance et la politique socio-économique sur la trajectoire 2020-2030 du développement hors hydrocarbures de l'Algérie.

Dans son rapport annuel 2016, la Cncppdh suggère, pour faire face à crise des prix de pétrole et de gaz sur le marché international, la mise en place d'«une stratégie claire basée sur une économie du savoir, sur le travail, sur des ressources autres que celles engrangées des hydrocarbures...», mettant aussi en évidence «la conciliation d'une efficacité économique avec une réelle et profonde justice sociale».

Elle défend également «une lutte énergique et surtout effective contre la corruption, loin des règlements de compte, sources inutiles de tensions».

Pour la Cncppdh, l'adaptation de l'Algérie aux enjeux de la mondialisation «est inséparable d'un Etat de droit, de la démocratie en tenant compte de l'économie de marché concurrentielle humanisée, loin de tout monopole et du respect des droits de l'homme».

Education : des incohérences persistent

S'agissant du secteur de l'Education nationale, le rapport de la Cncppdh note que nonobstant les efforts substantiels consentis par les pouvoirs publics et les évolutions positives enregistrées par le secteur, la tutelle relève cependant la présence d'«un certain nombre d'incohérences et d'insuffisances adossées à des difficultés répertoriées lors de l'évaluation du système éducatif national».

Le document cite parmi ces incohérences et insuffisances, le problème de la surcharge des classes dans certaines wilayas, estimant que «ce phénomène est lié, de l'avis de la tutelle, à l'ouverture de nouvelles zones d'habitations urbaines engendrant un déplacement massif de population, au retard dans la réalisation des projets...».

La Cncppdh estime que deux éléments devraient être pris en considération avant de s'engager dans une quelconque réforme : inscrire le fonctionnement du système éducatif dans un système économique et social devant pouvoir répondre aux exigences du développement et introduire les conditions de l'assurance qualité dans l'enseignement à tous les niveaux.

Santé : une crise économique et organisationnelle

Traitant le droit à la santé, la Commission



note que le secteur de la santé en Algérie connaît depuis plusieurs années «une crise qui est à la fois économique et organisationnelle», relevant que «si des progrès significatifs sont bien enregistrés ici et là, les résultats ne sont pas homogènes entre les établissements et la dynamique des actions d'amélioration évolue encore, trop souvent, selon le rythme des sollicitations externes».

La Cncppdh souligne également, que les approches sectorielles des risques ont montré leurs limites en terme de réduction et de prévention des risques, dans le sens où, explique le document, elles «ne permettent pas d'introduire la dimension transversale nécessaire à une vision globale et à un management intégré des risques».

Pour la Commission, un certain nombre de leviers peuvent aider à mieux accompagner les changements nécessaires : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans des démarches participatives, supprimer les clivages interprofessionnels, développer les actions de sensibilisation et de formation à la qualité, mutualiser les actions entre professionnels et établissements, effectuer le

pilotage des actions sur les résultats obtenus...

Rapports des ONG : une vision «pas forcément consensuelle».

Le document de la Cncppdh évoque aussi l'évaluation qu'établissent les organisations internationales sur la situation des droits de l'homme en Algérie, estimant que «le contenu de ces évaluations reflète souvent une certaine vision qui n'est pas forcément consensuelle ou partagée par l'ensemble des parties».

La Commission estime qu'«il est mieux indiqué d'adopter, dans toute opération d'évaluation, une approche plus équilibrée entre les deux générations des droits de l'homme».

La Cncppdh a plaidé, dans ce sens, pour un développement des «canaux de communication avec les représentations diplomatiques des pays, auteurs des rapports ou les ONG concernées afin de porter à leur connaissance toute information utile sur le développement et les réalisations opérées dans le domaine des droits de l'homme en Algérie».

H. M.

R. N.

Plus 21 000 requêtes reçues entre 2002 et 2016

Le nombre global des requêtes reçues et traitées par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh) durant son mandat (2002-2016) s'élève à 21.332, indique la Commission dans son rapport annuel 2016.

Le rapport relève toutefois que «le nombre de réponses reçues des organismes saisis est de 3 322, ce qui représente approximativement 16% des requêtes réceptionnées et traitées».

Sur les 21 332 requêtes reçues, 8 115 sont des requêtes traitant des activités de «la médiation» alors que 13 217 relèvent de «la protection des droits fondamentaux».

Dans le registre médiation, un tableau de répartition montre que le nombre de requêtes relevant du logement et de l'habitat sont les plus enregistrées, suivi des requêtes qui concernent l'emploi, la réintégration, l'aide sociale, les pensions et les indemnités.

En matière de protection des droits, la part du lion des requêtes reçues revient

aux «allégations/disparus» avec 5 764 requêtes, suivi de celles portant sur l'emploi, la réintégration, l'aide sociale, les pensions et indemnités dont le nombre est de 1 660 tandis que 1 063 requêtes émanent des ex-militaires.

Le rapport comporte également des illustrations graphiques dont notamment un tableau de comparaison entre les saisines et les réponses de certains acteurs institutionnels reçues par la Cncppdh.

Cette illustration montre que le nombre le plus élevé de réponses reçues après saisines de la Cncppdh est celui de la Gendarmerie nationale, suivi de celui du ministère de l'Intérieur.

Création du CNDH

Pour plus de visibilité sur les efforts de l'Etat

La création du Conseil national des droits de l'homme (Cndh), contenue dans la révision constitutionnelle adoptée par le Parlement en février 2016, constitue «une évolution» de nature à donner «plus de visibilité» aux efforts de l'Etat en matière de défense et de promotion des droits de l'homme, a souligné la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh) dans son rapport annuel 2016.

Le rapport note qu'«au titre de l'axe sur les droits de l'homme et les libertés démocratiques, la Constitution du 6 mars 2016 a prévu la création du Conseil national de droits de l'homme», estimant que «cette création

constitue une évolution visant à donner plus de visibilité aux efforts de l'Etat dans la promotion et la protection des droits de l'homme».

Le rapport estime que des défis attendent le Cndh à travers notamment le plaidoyer pour la ratification de nouveaux instruments tels que l'Opcat (Protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants), suivi de l'application par le juge national des traités internationaux et régionaux ratifiés par l'Algérie et la prévention et la lutte contre la traite des personnes.

La création de ce Conseil, ajoute le rapport, «va permettre le

renforcement de l'édifice institutionnel pour la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie», rappelant que le Cndh créé selon les dispositions de l'article 189 de la Constitution est placé auprès du Président de la République et jouit de l'autonomie administrative et financière.

La même instance soutient que «si la constitutionnalisation de l'institution nationale des droits de l'homme représente une avancée institutionnelle, à l'instar d'autres organes créés dans ce cadre, elle constitue, également, l'aboutissement d'un processus de transformation de la Cncppdh, longtemps sollicité et attendu».

Le Cndh assure notamment «une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation

en matière de respect des droits de l'homme, examine sans préjudice des attributions du pouvoir judiciaire, toute situation d'atteinte aux droits de l'homme constatée ou portée à sa connaissance, entreprend toute action appropriée dans ce cadre», souligne le rapport.

En matière de protection des droits de l'homme, le Cndh a des attributions d'investigations, de saisine des autorités administratives ou judiciaires pour le règlement de situations litigieuses, de réception de plaintes, d'enquêtes auprès des structures publiques en rapport avec sa mission de défense des droits de l'homme.

Le Cndh adresse son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Président de la

République, au Parlement et au Premier ministre tout en assurant une large diffusion et en informant l'opinion publique de son contenu.

En matière d'organisation organique, le Cndh est composé de six commissions chargées respectivement des affaires juridiques, des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et de l'environnement, de la femme, de l'enfant et des personnes vulnérables, de la société civile et enfin de la médiation. Le Cndh, présidé par Mme Sid Lakhdar Benzerrouki Fafa, a été installé en mars dernier en remplacement du Cncppdh, que présidait Maître Farouk Ksantini.

G. M.

Pétrole

L'AIE relève son pronostic de la demande mondiale

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a relevé légèrement jeudi sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2017 après un rebond de la consommation au deuxième trimestre.



L'agence prévoit que la demande mondiale augmente de 1,4 million de barils par jour (soit +1,5% ou encore +0,1 mbj comparé à son estimation précédente) pour atteindre 98 millions de barils par jour en 2017. L'AIE anticipe une croissance similaire de 1,4 mbj pour 2018 avec une demande mondiale devant s'élever à 99,4 mbj.

Après une demande jugée «médiocre» au premier trimestre, les chiffres provisoires de l'agence font état d'une «accélération spectaculaire» de 1,5 mbj au deuxième trimestre, due

à une hausse attendue de la consommation en Inde combinée à un effet "surprise" en provenance des Etats-Unis et de l'Allemagne.

Face aux investisseurs qui considèrent que le rééquilibrage du marché pétrolier et la remontée des prix tardent à se faire sentir, malgré les quotas en vigueur depuis fin 2016 pour limiter la production, l'agence estime qu'il faut s'armer de patience.

Elle rappelle que l'accord passé entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays producteurs pour

réduire leur production d'or noir, scellé fin 2016 et renouvelé en mai, court jusqu'en mars 2018.

«Son succès est jugé sur toute la période plutôt que sur un mois», souligne le rapport qui préconise d'«attendre et voir si l'évolution de l'offre de l'Opep dans son ensemble impose un ajustement aux arrangements actuels».

La production de l'Opep a progressé en juin, atteignant 32,61 millions de barils par jour (mbj) contre 32,21 mbj en mai.

Le comité de suivi mis en place par l'Opep et ses partenaires doit se réunir le 24

juillet prochain à Saint-Petersbourg en Russie pour faire le point sur la mise en place de leur accord.

En juin, la production de l'Opep a progressé à 32,61 millions de barils par jour (mbj) contre 32,21 mbj en mai. Le processus de rééquilibrage du marché a pâti de la hausse de la production du Nigeria et de la Libye, tous deux exemptés de l'accord de plafonnement de production, et aussi du fait que certains producteurs n'ont pas appliqué les plafonds de production auxquels ils étaient pourtant contraints, selon l'AIE.

R. N.

Attestations d'exonération des droits de douane

Baisse du nombre d'opérateurs économiques bénéficiaires

Le nombre d'opérateurs économiques bénéficiaires d'attestations d'exonération des droits de douane délivrées par la direction de commerce de la wilaya d'Alger a baissé en juin dernier à 217 opérateurs, contre 359 attestations remises en mai 2017, a indiqué jeudi une source proche de la direction.

Le bilan sur l'exonération des droits de douane à l'importation pour le mois de juin 2017 révèle que le nombre d'attestations d'exonération délivrées aux opérateurs économiques était de 217 contre 359 délivrées en mai dernier, selon la même source.

Ces attestations concernent 182 opérateurs de l'UE et 35 de la zone arabe, tandis qu'en mai dernier, elles ont été accordées à 313 opérateurs de l'UE et 46 de la zone arabe, souligne le même bilan.

Le nombre des dossiers déposés par les opérateurs en vue de bénéficier de ces attestations a dépassé les 2.338 dont 2.174 déposés par des opérateurs de l'UE et 164 par ceux de la zone arabe. Après leur examen par les services spécialisés à la direction du commerce d'Alger, 212 dossiers ont été rejetés. Concernant les transactions économiques relatives à la Tunisie, 21 demandes ont été enregistrées, formulées par des opérateurs économiques désirent bénéficier d'attestations d'exonération des droits de douane, pour la vente en l'état de leurs produits en Algérie. Seuls cinq opérateurs ont bénéficié de ces attestations lors de la période indiquée.

Les agents de contrôle et de répression des fraudes ont effectué à la même période (juillet) 34 055 interventions à travers des marchés et des locaux com-

merciaux de la capitale au cours desquelles ils ont relevé 5 871 infractions et dressé des procès-verbaux pour 5 815 d'entre elles qui seront adressés aux juridictions compétentes, a précisé la même source.

Les agents de la Direction du commerce ont dressé à la même période 2.054 procès-verbaux concernant des produits présentant un danger pour la santé des consommateurs, 1 317 procès-verbaux pour commerce illicite et 2 188 pour non-information des consommateurs.

Plus de 3 600 infractions commises étaient liées aux pratiques commerciales et plus de 2 200 à la fraude.

Les interventions ont également donné lieu à la proposition de fermeture de 186 locaux commerciaux contre 99 au mois de mai.

G. L.

Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels

Signature d'une convention de partenariat Peugeot

Une convention de partenariat a été signée jeudi à Alger entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la société Peugeot Algérie portant sur le développement des filières de formation liées à l'après-vente automobile selon les exigences et standards internationaux. S'exprimant lors de la cérémonie de signature de la convention qui s'est tenue à la direction générale de Peugeot Algérie, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a fait savoir que l'objectif de ce partenariat est de «renforcer la relation entre l'entreprise et les établissements de la formation professionnelle à travers un programme de collaboration durable afin d'assurer l'adéquation de la formation avec les exigences de l'emploi».

M. Mebarki a indiqué que «50 points de Peugeot seront concernés par cette convention de partenariat», qui sera selon «une véritable opportunité à saisir pour son département afin d'assurer un accompagnement efficient des diplômés visant leur insertion professionnelle».

Il a précisé que la signature de cette convention s'inscrit «dans le cadre des préparatifs pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue en septembre prochain, afin de répondre à la forte demande des jeunes désireux de se former dans la maintenance automobile».

En visitant le centre de la formation professionnelle (Iteem) à Oued Smar, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la formation des formateurs dans les spécialités de la maintenance du véhicule, la carrosserie, la peinture, le magasin et toute nouvelle spécialité identifiée dans le domaine. Pour sa part, le directeur général de Peugeot Algérie, Yves Peyrot, des Gachons, a souligné la nécessité d'investir dans la formation des jeunes, notamment avec la technologie «qui évolue à grande vitesse» dans le domaine automobile et de continuer à «nouer des liens de partenariat avec les pouvoirs publics dans l'intérêt des deux parties».

G. K.

Coopération

Raouya s'entretient avec le représentant du FMI

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu le directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie Centrale du Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour, avec qui il a évoqué les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette institution, a indiqué hier le département ministériel dans un communiqué.

«Les entretiens ont porté sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le FMI ainsi que les moyens de la renforcer, notamment dans les domaines d'assistance technique des finances publiques», a précisé la même source.

Au cours de cette rencontre, le ministre des Finances et le responsable du FMI ont également procédé à l'échange des «points de vue sur l'évolution des situations économique et sociale, tant sur le plan national, qu'international», a ajouté le texte.

R. N.

CAAT

Un bénéfice de 2,33 milliards de DA réalisé en 2016

La compagnie algérienne des assurances CAAT a dégagé un résultat bénéficiaire net de 2,33 milliards de DA en 2016 contre un bénéfice de 2,07 milliards de DA en 2015, en hausse de 13%, apprend-on jeudi auprès de cet assureur public. Quant à son chiffre d'affaires, il a franchi le seuil de 22,6 milliards de DA en 2016, en augmentation de 7% par rapport à celui de l'année précédente.

En matière de gestion des sinistres, la CAAT a versé des indemnités de 13,7 milliards de DA, en hausse de 7,3%. Par ailleurs, les placements financiers effectués principalement en valeurs d'Etat par cette compagnie d'assurance se sont élevés à plus de 30 milliards de DA à la fin 2016, soit une variation positive de 4%.

«Ce montant traduit la politique de l'entreprise qui vise à la fois le respect de la réglementation, la consolidation de son assise financière et sa contribution à l'économie nationale», souligne-t-elle, en ajoutant qu'en tant qu'investisseur institutionnel, elle a aussi participé à l'Emprunt national pour la croissance économique (Ence).

B. Y.

Il se tiendra prochainement à Oran

Colloque national des artisans de joaillerie et de bijoux traditionnels

Le premier colloque national des artisans de fabrication de joaillerie et bijoux traditionnels sera organisé l'année en cours à Oran, a-t-on appris jeudi du président de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran.



« Les travaux de cette première édition se tiendront sous forme d'ateliers, dont le premier traitera de la législation et la loi régissant le marché de l'or et de l'argent », a indiqué Boukhari Farhat, en présentant la fiche technique du colloque lors d'une rencontre régionale du Club de l'artisan-bijoutier, organisée à Oran.

« Le deuxième colloque sera dédié à la formation des artisans alors que le troisième traitera des matières premières », a-t-il précisé. Ce colloque, organisé par la CAM et l'association Club de l'artisan-bijoutier, sera animé par des juristes, des représentants des secteurs des impôts, des Douanes, du tourisme, de l'ar-

tisanat, de la formation et de l'enseignement professionnels. Il est prévu également la participation de représentants de l'Agence nationale de transformation et distribution de l'or et matières précieuses (Algenor), de la Société d'exploitation des mines d'or (Enor), outre des importateurs privés d'or et d'argent, des compagnies privées de commercialisation de matériels de fabrication de bijoux, a souligné M. Boukhari.

Ces ateliers auxquels prendront part des membres du Club des artisans-bijoutiers et de bijoux traditionnels, créés en mai dernier à Oran, permettront d'exposer les préoccupations des artisans et de présenter des propositions pour dégager des solutions afin d'organiser ce métier et assu-

rer son développement et sa valorisation, a expliqué le président de la Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran.

Dans ce contexte, Boukhari Ferhat a indiqué que la CAM d'Oran envisage de créer un atelier de formation dans le domaine de la joaillerie et des bijoux traditionnels au profit des jeunes. Cet atelier sera domicilié au niveau de la Maison de l'artisanat pour garantir la pérennité de ce métier, qui a régressé ces dernières années pour compter actuellement quelque 240 bijoutiers et 15 artisans en bijoux traditionnels à Oran, alors qu'ils étaient, il y a quelques années en arrière, plus de 1 000 artisans et employaient chacun trois personnes.

Cette rencontre régionale,

à laquelle ont pris part le directeur local du tourisme et de l'artisanat, le directeur de la CAM et des artisans de certaines wilayas de l'ouest du pays, a permis d'exposer des préoccupations des artisans-bijoutiers dont celles relatives aux taxes et à la fiscalité, l'approvisionnement en matière première, l'absence d'articles de contrôle de produits de 14 carats, la régulation du marché de l'or.

Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers a affirmé que le Club de l'artisan-bijoutier d'Oran est un espace pour réunir les spécialistes et dégager les préoccupations des professionnels du secteur pour les faire parvenir aux pouvoirs publics afin de trouver des solutions idoines.

R. O.

Au profit de 15 000 enfants à Mila

Lancement des activités du plan Bleu

Les activités du plan Bleu de l'année 2017, consistant en des sorties quotidiennes en bord de mer au profit de 15 000 enfants de la wilaya de Mila, à l'initiative du secteur de la jeunesse et des sports ont été lancées jeudi, a-t-on constaté. Marqué par une ambiance festive, le coup d'envoi de la première sortie vers les plages de Jijel, a été donné par le chef de l'exécutif local, Mohamed Djamel Khanfar, devant le siège de la Maison des jeunes du chef-lieu de wilaya. En collaboration avec 45 associations locales, ce programme se poursuivra jusqu'à la fin août prochain, a déclaré le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelkrim Boutamine. Il a également ajouté, que cette opération concerne la catégorie d'âge entre 8 et 16 ans, soulignant que cette action vise, notamment les enfants des zones rurales et enclavées.

Pas moins de 500 enfants issus de plusieurs communes de la wilaya ont embarqué à bord de 14 bus vers les plages jijeliennes, a-t-on fait savoir. Il est à signaler que la wilaya de Mila enregistre un grand déficit en matière d'infrastructures de loisirs, notamment les piscines, ce qui contraint certains jeunes à prendre des risques en s'aventurant à se baigner dans des lacs et des barrages.

S'exprimant en marge du lancement de cette manifestation, le chef de l'exécutif local a souligné que les services de la wilaya oeuvrent à réaliser des piscines à travers les différentes communes de la wilaya.

Il a aussi indiqué que le dossier de la plage artificielle aux abords du barrage de Béni Haroun sera relancé selon, a-t-il précisé sur des bases modernes.

L. M.

Organisé à Tlemcen

Séminaire sur l'action humanitaire

La valorisation des efforts remarquables de l'Etat algérien dans le domaine de l'action humanitaire a été mise en relief, jeudi, par les participants au séminaire national de Tlemcen sur le rôle de la société civile algérienne dans les secours humanitaires. Les participants, des chercheurs, des universitaires, des membres de l'association nationale et bureaux de wilayas Djazaïr El Kheir, ont recommandé, à la fin de leurs travaux, ouverts mardi, la valorisation aux plans national et international de ces efforts consentis par l'Algérie en matière de secours et actions humanitaires de par le monde.

Tout en invitant à l'application de règlements en rapport avec le caractère d'intérêt public des actions des associations, l'assistance a suggéré la valorisation des associations et de la société civile à intervenir dans les actions de secours humanitaires. Ceci exige, ont-ils précisé, l'élaboration de plans de formation visant à leur permettre d'accomplir leurs missions dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, l'organisation de l'action de volontariat et son intégration dans les programmes pédagogiques, conforteront les résultats positifs attendus par toute action de secourisme humanitaire, ont-ils estimé. Cette troisième et dernière journée de ce séminaire, tenue au Palais de la culture, en présence de représentants de la Sûreté de wilaya, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, a été marquée par la présentation de quatre communications traitant, entre autres, des conditions de réussite de la société civile en matière d'actions et secours humanitaires et l'importance des interventions de psychologues dans les sinistres.

Cette rencontre a été organisée par l'association nationale Dzair El Kheir, en étroite coordination avec le laboratoire de recherches sur le dialogue entre les religions et les civilisations en Méditerranée de l'université Aboubakr Belkaïd de Tlemcen, rappelle-t-on.

M. Y.

Mostaganem

Ouverture du parc d'attractions et de loisirs Mosta Land

Le parc de loisirs et d'attractions Mosta Land, située à Kharrouba, à l'est de la ville de Mostaganem, a été inauguré jeudi soir, parallèlement à l'ouverture de la 50^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur Fnnta. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a présidé, en présence des autorités locales, la cérémonie d'ouverture du parc Mosta Land, marquée par un carnaval et un défilé auxquels ont pris part 700 personnes entre clowns, enfants, comédiens, associations et coopératives théâ-

trales, des troupes folkloriques et de fantasia.

Ce lieu de divertissement comprend un zoo, des espaces de jeu, un bassin aquatique d'une surface de 12 ha, une piste de patinage sur glace, trois restaurants, un hôtel, des jeux aquatiques, une piscine, des locaux commerciaux, des cafétérias et un parking doté d'une capacité de 5 000 véhicules.

Le zoo dispose de 80 cages pour animaux sauvages, un parc aquatique, un aquarium, un autre pour poissons, un jet

d'eau musical, des cages et plans d'eau pour oiseaux, reptiles et une pépinière. D'autres annexes sont disponibles dont un laboratoire médical, un poste de sécurité de la Protection civile et autres.

La réalisation de ce parc a nécessité un investissement de 200 millions de DA de la part de la wilaya. Il devra conférer à Mostaganem un statut de pôle écologique, touristique et économique de l'ouest du pays. Il génère 500 emplois permanents.

L. M.



Nouvelle ville de Bouinan (Blida)

Livraison de 16.000 logements AADL à partir de septembre

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16.000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018.



La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7.000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3.000 unités et une troisième de 6.000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane et du ministre des ressources des eaux, Hocine Necib.

La réunion organisée sur l'un des sites de la nouvelle ville de Bouinan, en présence des autorités locales et de cadres des ministères concernés par le projet, ainsi que des représentants du ministère de l'énergie et du groupe Sonelgaz, a permis de définir tous les obstacles qui freinent la progression des travaux de réalisation et les voies à même de les lever pour la finalisation des équipements accompagnant les logements outre l'élaboration d'une vision prospective en matière de distribution des logements et des équipements annexes.

La distribution prévue des 7.000 unités représentant la première tranche «est certaine», tandis que la livraison des 3.000 unités de la deuxième tranche reste tributaire de la

réalisation des VRD prévue au cours de l'année, a précisé le ministre.

Sur instruction du Premier Ministre, Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ville de Bouinan sera la deuxième plus grande ville devant connaître la livraison des projets et des logements en 2017, après celle de Sidi Abdellah, a affirmé M. Cherfa, AJOUTANT que la présence de trois ministres du Gouvernement à cette réunion a pour objectif d'apporter les dernières retouches en matière de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et électrique.

Les décisions prises lors de cette réunion, en collaboration avec les secteurs des Ressources en eau, des Transports et de l'Energie «nous laissent plus optimistes» quant à la réception des projets dans les délais pour leur distribution aux bénéficiaires, a indiqué M. Cherfa.

Soulignant la priorité qu'accorde le Gouvernement aux programmes de logements toutes formules confondues, le ministre a rappelé l'objectif d'un million de logements fixé dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la distribution de ces projets durant les années 2017, 2018 et 2019.

Concernant les équipements à réaliser parallèlement aux logements de la nouvelle ville de Bouinan qui seront distribués aux souscripteurs des wilayas de Blida et Alger, M. Cherfa a assuré que les principaux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les réseaux routier, d'électricité et de gaz et les infrastructures d'enseignement, de santé, et de sécurité seront finalisés avant le début de la distribution de logements.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que le gouvernement insiste sur le critère «qualité» dans les projets routiers devant relier la nouvelle ville de Bouinan aux villes avoisinantes, a rassurant les souscripteurs que le trajet entre Alger et Bouinan peut être d'effectué en 15 mn grâce à la double voie de Bouinan et au projet reliant la deuxième rocade d'Alger à la même ville.

La coordination entre les ministères permettra de réceptionner les projets dans les délais fixés pour obtenir une nouvelle ville qui répond aux normes des villes urbaines, a-t-il ajouté.

Concernant le secteur des ressources

en eau, M. Necib a indiqué que les travaux de la première phase du raccordement de la nouvelle ville au réseau d'eau potable ont été parachevés permettant une alimentation à hauteur de 7.000 m³/jour en attendant la réception de la deuxième tranche en octobre prochain qui permettra d'approvisionner 15.000 logements en eau potable d'ici la fin de l'année. S'agissant du problème des réseaux d'assainissement, le ministre a indiqué que les eaux usées seront transférées vers la station d'épuration de Boufarik, soulignant que ce projet est à même de raccorder les 15.000 unités d'ici la fin de l'année en cours, ce qui permettra de livrer les logements dans les délais.

Contrairement à la réalisation des logements qui avance à un rythme appréciable, les projets de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan enregistrent actuellement des entraves, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales. A cet effet, les ministres ont donné des instructions fermes aux responsables en charge du projet en vue de trouver des solutions à ces entraves et parachever les projets dans les délais. Pour rappel, le nombre de logements prévus dans la nouvelle ville de Bouinan - d'une capacité de 200.000 habitants- s'élève à 36.200 unités, dont 26.000 en cours de réalisation parallèlement à la réalisation de plusieurs établissements éducatifs (écoles primaires, CEM et lycées), d'un hôpital, de polycliniques, de postes de police, d'un théâtre, d'une salle de cinéma, outre des Administrations publiques et des espaces verts.

G. Y.

Relizane Relogement de 101 familles à Yellel

■ Quelque 101 familles résidant dans des habitations précaires dans la commune de Yellel (Relizane) ont bénéficié, jeudi, de nouveaux logements décents, a-t-on constaté. L'opération de relogement, présidée par le secrétaire général de la wilaya Abbès Badaoui, a concerné des familles occupant des habitations précaires du quartier populaire «Abdellah Moheiddine». Ces habitants ont été relogés au quartier «Houari Boumediene», dans la même localité. Les autorités locales ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cette opération. Le chef de la daïra de Yellel, Abdelkader Ghali Belhazadji, a annoncé le prochain relogement de 14 familles résidant dans la commune de Ain Rahma.

R. H.

Adrar

204.000 quintaux de céréales engrangées

Une récolte de 204.000 quintaux (QX) de céréales a été engrangée au titre de la campagne moissons-battage de la saison 2016-2017 dans la wilaya d'Adrar sur une surface emblavée de 5.400 ha, a-t-on appris des responsables de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Adrar.

La CCLS qui a emmagasiné 110.000 QX de céréales seulement du fait de sa capacité de stockage limitée, en plus de 27.000 QX de la moisson comme semences pour la prochaine saison des labours-semailles, s'est retrouvée contrainte de transférer le reste de la récolte vers d'autres coopératives dans le nord du pays, a expliqué le directeur de la CCLS d'Adrar, Mokhtar Hamdani.

Pour remédier au problème d'ensilage, M. Hamdani a fait état de la réalisation en cours d'une nouvelle unité d'une capacité de 100.000 QX à réceptionner l'année prochaine, en sus d'une unité de sélection de semences d'une capacité de 500 QX/jour, actuellement en exploitation et relevant de la CCLS.

La moisson de cette saison a connu une hausse par rapport à celle de l'année écoulée,

avec un rendement moyen de 40 QX à travers les régions du Touat, du Tidikelt et du Gourara, selon la même source.

Cette production en hausse est expliquée par la prise de mesures d'accompagnement et de vulgarisation agricole, dont la mise en œuvre de techniques agricoles

modernes en matière de semis, d'irrigation et de la lutte contre la prolifération des mauvaises herbes, ainsi que la mobilisation de moyens matériels nécessaires, de semences et d'intrants agricoles en quantités suffisantes, a souligné le responsable de la CCLS d'Adrar.

R. A.

Ain Temouchent

Production attendue de plus de 400.000 quintaux de raisin

Les services agricoles de la wilaya d'Ain Temouchent prévoient une production de 445.000 quintaux de raisin, a-t-on appris des responsables du secteur.

Une surface de 12.656 ha a été réservée à la viticulture dont 3.194 ha réservés au raisin de table et 8.337 autres au raisin de transformation. Pour le raisin de table, il est prévu une production de 215.000 qx de raisin de table et 230.000 autres qx pour le rai-

sin de transformation.

Lancée depuis le 1er juillet courant, la campagne des vendanges au niveau des zones côtières et semi côtières de la wilaya de Ain Temouchent, a permis une récolte de 4.640 qx de raisin de table sur une superficie de 80 has. L'opération se poursuit toujours, a-t-on indiqué au niveau de la DSA.

Les services agricoles prévoient un même niveau de production que celui de la

saison écoulée 2015-2016 ayant atteint les 450.000 qx.

La wilaya produit plus de 19 variétés de raisin dont 8 de raisin de table comme Cardinal et Sapal en production précoce, outre les variétés de raisin de transformation dont le Senso, Alicante, Grenage qui sont de qualité supérieure dont la réputation dépasse les frontières nationales.

L. M.

CONFLITS

Irak

Les déplacés de Mossoul n'ont pas le coeur à rentrer

Oum Youssef, qui a fui sa maison de Mossoul pendant l'opération de reconquête des forces gouvernementales irakiennes, n'a aucune intention de revenir chez elle dans un avenir proche.



Cette mère de cinq enfants, âgée de 27 ans, attend avec son mari que la situation se stabilise. Pour l'heure, la famille vit dans un camp de déplacés géré par les Nations unies à l'est de la deuxième ville d'Irak.

«On ne retournera pas maintenant, on ne se sentirait pas à l'aise. Je veux juste de la sécurité», confie-t-elle jeudi, entourée de ses jeunes enfants.

«Je ne veux plus de sectarisme comme avant. Je veux quelque chose de mieux, ne pas répéter le passé». Le Premier ministre irakien Haïdar al Abadi a annoncé lundi la victoire des forces gouvernementales et la défaite de l'Etat islamique à

Mossoul après environ neuf mois de combats urbains dévastateurs, mais des affrontements sporadiques restent signalés dans la ville en ruines.

Les autorités n'ont toujours pas préparé de plan pour gérer la ville et assurer la sécurité. Oum Youssef est informée de la situation locale par des proches restés en ville. Ils lui déconseillent de revenir. «A Mossoul, quand le soleil se couche, tout le monde s'enferme à double tour et personne ne sort», dit-elle.

Sa maison, comme beaucoup d'habitations de la vieille ville, a été sévèrement endommagée dans les affrontements, mais elle ne désespère pas de la répa-

rer.

Des snipers ont tiré à travers une chambre du haut transformée «en passoire» et une bombe a explosé sur le palier du voisin, raconte-t-elle. Un voisin a été tué par les mortiers tirés par les djihadistes pour dissuader les civils de fuir.

La famille a passé ses deux derniers jours à Mossoul enfermée dans une cave avec dix autres civils, trop terrifiée pour sortir, avec de l'eau et un peu de blé pour seule nourriture.

Depuis la chute de l'EI, de nouvelles forces de police ont été déployées dans la ville et des travaux de reconstruction ont été entamés.

Mais l'insécurité reste

quotidienne. Des voitures piégées ont récemment explosé dans des quartiers déclarés «libérés».

Les forces de sécurité, s'appuyant sur une liste de noms et de témoignages pour identifier des membres présumés de l'EI, interpellent chaque jour des hommes qui ont réussi à se fondre dans la population civile.

Oum Horeb, une femme de 60 ans de la tribu Djabour, semble traumatisée par ces mois de violences, allongée sur le sol de sa tente. Ses deux pieds sont bandés. Elle a été blessée par des éclats d'obus qui ont tué tous les hommes de sa famille.

Alors que les djihadistes se retranchaient dans la ville, elle a dû changer plusieurs fois d'abri, avant d'atterrir dans le quartier de Maydan où quelques insurgés luttaient jusqu'à la mort.

Elle en a été évacuée il y a quatre jours et veut désormais vivre avec des proches dans le Kurdistan autonome irakien.

«Mossoul nous a épuisés. Je ne voudrai jamais y retourner. Je n'ai plus personne à Mossoul», dit-elle. Quant à Oum Youssef, sa vie est difficile, peu confortable, mais au moins est-elle en sécurité.

Malgré la canicule - la température approche régulièrement les 50° Celsius, elle peut manger, dormir, et même envoyer ses enfants à l'école.

Est-elle optimiste pour l'avenir?

"Je dois l'être, pour mes enfants."

Reuters

Syrie

Washington empêche «désespérément» l'enquête de l'OIAC

Le directeur du département de la non-prolifération et contrôle des armements au ministère russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Oulianov a fustigé jeudi les autorités américaines d'empêcher les experts internationaux d'enquêter sur l'incident chimique à Khan Cheikhoun en Syrie.

«La simple logique dicte que dans ce cas, Washington devrait insister sur une visite d'urgence des experts des Nations Unies et de l'Oiac sur la base Shayrat pour dénoncer Damas au niveau international de la violation de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et empêcher une nouvelle utilisation par le régime Assad des armes chimiques contre son propre peuple. Mais non, les Etats-Unis empêchent désespérément les visites de la base aérienne par le personnel international, en dépit de l'invitation par le gouvernement syrien et sa volonté d'assurer la sécurité du voyage», a déclaré M. Oulianov, cité par l'agence Sputnik.

Une frappe aérienne sur la ville de Khan Cheikhoun dans la province d'Idlib début avril a été suivie par l'intoxication aux produits chimiques de nombreux habitants.

Des sources locales proches de l'opposition font état de 80 morts et de 200 blessés et en imputent la responsabilité aux forces gouvernementales syriennes.

Celles-ci rejettent ces accusations et expliquent que le bombardement a été sur Khan Cheikhoun a touché un entrepôt d'armes chimiques de groupes terroristes, dont les agents actifs ont alors contaminé la population.

Les Etats-Unis ont tiré, dans la nuit du 6 au 7 avril, 59 missiles Tomahawk contre la base aérienne syrienne de Shayrat, qui, selon Washington, aurait servi de point de départ pour les avions syriens ayant attaqué des groupes d'opposition à Khan Cheikhoun.

Moscou a vivement critiqué la démarche de Washington et a réclaté des preuves de l'implication de Damas dans cette attaque présumée. En 2013, Damas a accepté de placer l'ensemble de ses armes chimiques sous contrôle international en vue de leur élimination.

Trois ans plus tard, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a annoncé que toutes les armes chimiques en possession du gouvernement syrien avaient été détruites.

Les autorités russes demandent une enquête impartiale sur cette affaire avec l'implication de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac).

T. I.

Palestine

Le mufti d'El-Qods occupée interpellé par la police israélienne

Le mufti d'El-Qods occupée, Mohammed Hussein, a été interpellé hier par la police d'occupation israélienne, ont indiqué ses proches.

Le grand mufti se trouvait, au moment de son arrestation avec d'autres Palestiniens près de la porte des Lions dans la vieille ville pour dénoncer la fermeture de l'Esplanade des Mosquées par les soldats d'occupation israélienne.

«Une unité spéciale de la police a arrêté le cheikh» près l'Esplanade des Mosquées», a dit Khaled Hamo, un de ses gardes du corps.

«Nous ne savons rien sur mon père qui a été amené à un poste de police» à El-Qods-Est annexée et occupée, a dit son fils, Jihad Hussein. J'étais avec lui, il n'a rien fait et je ne sais pourquoi ils l'ont arrêté», a-t-il ajouté. Cette interpellation a eu lieu quelques heures après que la police d'occupation a annoncé la fermeture de toutes les entrées de l'Esplanade des Mosquées et l'annulation des prières du vendredi dans l'édifice, situé à El-Qods-Est. Un peu plus tôt, un Palestinien de 18 ans a été tué par les soldats israéliens dans un camp de réfugiés en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Par ailleurs, une députée palestinienne, Khalida Jarrar, a été condamnée sans procès à six mois de détention par les autorités militaires de l'occupation israélienne, a indiqué jeudi une ONG palestinienne. Khalida Jarrar a été arrêtée au début du mois en cours par l'occupant israélien, pour son appartenance au Front populaire de libération de la Palestine (Fplp). Elle avait été libérée de prison un an auparavant. «Elle s'est vu infliger une peine de six mois de détention administrative, mesure qui permet de maintenir une personne en prison sans jugement pour des périodes de six mois renouvelables», a précisé Addameer, un ONG palestinienne.

Une audience destinée à confirmer cette peine est prévue lundi, a ajouté l'ONG.

R. I.

HRW parle de punitions visant les familles de membres de l'EI

L'ONG Human Rights Watch accuse les forces de sécurité irakiennes d'avoir affecté de force au moins 170 familles de membres présumés de l'Etat islamique dans un centre de réinsertion fermé, à titre de punition collective.

«Les autorités irakiennes ne devraient pas punir des familles entières à cause d'actes commis par leurs proches», a déclaré Lama Fakhri, directrice adjointe de HRW pour le Moyen-Orient.

«De tels abus sont des crimes de guerre et ils sapent les efforts de réconciliation dans les zones reprises à l'EI», ajoute-t-elle.

«Les camps destinés aux familles de membres présumés de l'EI n'ont rien à voir avec la réinsertion et sont plutôt des centres de détention pour

adultes et enfants, qui ne sont visés par aucune accusation», a dit Fakhri. «Ces familles devraient pouvoir aller librement où elles peuvent vivre en sécurité».

Les autorités irakiennes ont ouvert le premier camp de réinsertion à Bartalla, juste à l'est de Mossoul, grande ville où l'armée irakienne a proclamé sa victoire cette semaine.

S'exprimant devant la presse à Washington, un porte-parole de l'armée irakienne a déclaré ne pas être informé de cette affaire et a démenti que les forces irakiennes déplaçaient de force des familles de djihadistes.

«Nous n'avons pas d'informations précises sur ce qui se passe, mais en aucun cas les troupes irakiennes obligent les gens à quitter leurs maisons de force», a dit le général

Yahya Rasool, porte-parole du commandement allié.

«Au contraire, nous tentons de mettre en place des couloirs sécurisés pour leur éviter les zones de combats», a-t-il ajouté.

HRW a expliqué avoir utilisé de l'imagerie par satellite afin de vérifier l'authenticité d'une vidéo publiée sur Facebook mardi montrant des hommes armés portant des uniformes et frappant un détenu avant de l'abattre. La scène aurait été tournée à l'ouest de Mossoul. Le général Rasool affirmé que cette vidéo pouvait avoir été falsifiée par «ceux qui veulent réduire la joie et la confiance» nées de la victoire des troupes irakiennes à Mossoul.

Reuters

Maroc

La police fait usage de la force lors d'un sit-in à Rabat

Les forces de sécurité marocaines ont usé de la force pour disperser une manifestation pacifique qui s'est déroulée samedi dernier à Rabat pour dénoncer la détention de l'activiste Salima Ziani du mouvement Hirak, a déclaré jeudi l'ONG Human Rights Watch.



"Au mépris d'une constitution qui garantit aux citoyens le droit de se rassembler, les forces de police marocaines ont bousculé, frappé et malmené un petit groupe de manifestants pacifiques", a indiqué Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW, citée dans le communiqué de l'ONG américaine.

Selon des victimes et des témoins, la police a fait plusieurs blessés parmi les manifestants qui étaient assis à proximité du parlement pour protester contre la détention de Salima Silya Ziani, une chanteuse âgée de 23 ans connue pour son activisme au sein de Hirak, le mouvement de réforme sociale et économique ancré dans la région du Rif, située dans le nord du pays.

"Au Maroc, trop souvent, le droit de se réunir est tributaire de l'appréciation que les autorités ont de votre discours", dénonce Leah Whitson.

L'ONG précise que samedi dernier vers 19 heures, la police a commencé à disperser à l'aide de matraques plusieurs dizaines de manifestants qui s'étaient rassemblés sur une esplanade située en face du parlement.

Une vidéo mise en ligne par le site "al3omq.com" montre la police en train de chasser hommes et femmes, de les bousculer et de leur donner des coups de pied et des coups de poing. "Cette dispersion par la force semble constituer une atteinte au droit de réunion pacifique, et l'usage de la force s'avère être excessif, en particulier en l'absence de preuve de violence de la part des manifestants", sou-

ligne HRW. "La police est censée donner trois coups de semonce ordonnant aux manifestants de se disperser avant une évacuation par la force. Or cette fois, elle a simplement commencé par bousculer les gens et les couvrir d'injures", a déclaré Khadija Ryadi, l'une des organisatrices du sit-in.

Abdelaziz Nouaydi, un avocat qui a pris part à la manifestation, a confié à Human Rights Watch avoir entendu le chef de la police ordonner à ses officiers de disperser les manifestants. Nouaydi a commencé à lui dire qu'"en vertu de la loi sur les rassemblements publics, les manifestants devaient être avertis de cette décision." Mais avant que Nouaydi ne puisse terminer sa phrase, a-t-il affirmé, le chef de la police a foncé sur lui et l'a frappé au visage en brisant ses

lunettes. Nouaydi est membre du Comité consultatif de Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

L'historien et activiste Maati Monjib a été tabassé à coups de pied dans le dos par un officier de police, alors qu'il était accroupi les bras levés pour signaler ses intentions pacifiques. La police a également encerclé et roué de coups de pied Ahmed Rachid, un photographe du site Internet lakom2.com, lui confisquant son appareil après l'avoir vu prendre en photo un policier en train de frapper une manifestante à l'estomac. Selon le rédacteur en chef de ce site, Ali Anouzla, 12 manifestants blessés se trouvaient à l'hôpital principal de Rabat lorsqu'il s'y est rendu pour venir en aide au photographe Ahmed Rachid.

HRW rappelle que les autorités marocaines ont procédé à l'arrestation d'au moins 185 personnes en rapport avec les événements du Rif, condamnant 46 d'entre elles sous divers chefs d'inculpation, y compris ceux de rébellion armée et d'usage de la violence contre les forces de l'ordre. De nombreux détenus ont confié à leurs avocats avoir été tabassés par la police et contraints de signer des déclarations sans les avoir lues. "Silya", dont l'arrestation a provoqué le sit-in du 8 juillet, est l'un des nombreux leaders de Hirak à avoir été arrêtés depuis la fin mai 2017.

R. K.

Soudan du Sud

Des juges grévistes limogés par le président Kiir

Le gouvernement sud-soudanais a limogé 12 juges en grève depuis deux mois, a annoncé jeudi à l'AFP le ministre sud-soudanais de l'Information.

"Le président (Salva Kiir, NDLR) a rendu une ordonnance hier pour congédier certains des juges", a affirmé Michael Makuei, sans préciser le motif des licenciements.

Plus de 270 juges avaient raccroché leurs robes début mai après que le président Kiir avait refusé de satisfaire leurs revendications. Ils réclamaient une augmentation de leurs salaires, de meilleures conditions de travail, ainsi que la démission du président de la Cour suprême, Chan Reec Madut, qu'ils accusent de mal gérer le système judiciaire.

La plupart des 12 juges limogés étaient membres du comité à l'origine de la grève, a assuré le chef de ce comité, Khalid Mohamed Abdallah, qui a lui aussi été congédié. Il a refusé de commenter la décision, ne voulant pas "aggraver la situation".

Un membre du barreau sud-soudanais, Modi Ezequiel, a qualifié la décision de M. Kiir d'attaque inquiétante contre l'indépendance du système judiciaire.

"Les juges pourraient ne pas se sentir libres d'exprimer leurs opinions par crainte que l'exécutif ne les renvoie, et donc ils travailleront selon la volonté de l'exécutif", a critiqué M. Ezequiel.

AFP

Ghana

Un mort, des blessés hospitalisés après l'accident du bus d'Asante Kotoko

L'entraîneur britannique du club ghanéen Asante Kotoko et un de ses joueurs ont été hospitalisés après l'accident du bus transportant joueurs et responsables qui a coûté la vie à un membre du club mercredi soir à environ 150 kilomètres d'Accra, a annoncé jeudi le club.

Asante Kotoko est l'un des clubs de football les plus réputés du Ghana. L'équipe rentrait mercredi soir dans la ville de Kumasi (centre) après un match organisé dans la capitale Accra contre le club ghanéen Inter Allies.

Leur bus s'est encastré dans un camion stationné à Nkawkaw, à environ 150 km d'Accra, a indiqué un porte-parole de la police dans la région de l'Est, qui a précisé que 37 autres passagers ont été blessés "à des degrés divers".

Un membre du club en charge de l'équipement est décédé dans cet accident. "L'entraîneur, Steven Polack, le milieu de terrain Ollennu Ashitey et le chauffeur du bus, Nana Berkye, ont été admis (à l'hôpital) afin d'être soignés", a déclaré l'Asante Kotoko sur son site internet.

Asante Ktoko devait rencontrer samedi à Kumasi le club Hearts of Oak, basé à Accra.

Ce match a été reporté, et aucune nouvelle date pour cette rencontre n'a été fixée.

Le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, s'est dit "attristé" par cet incident. "Je suis de tout coeur avec l'équipe; je souhaite un prompt rétablissement aux blessés", a-t-il déclaré sur Twitter.

AFP

Cameroun

Au moins 14 civils tués dans un double attentat dans le nord

Au moins 14 civils ont été tués et une trentaine blessés dans la nuit de mercredi à jeudi dans un double attentat à Waza, dans l'extrême-nord du Cameroun, où les attaques attribuées aux jihadistes nigériens de Boko Haram sont fréquentes, a-t-on appris de sources concordantes.

Le bilan du double attentat "est important: 16 morts (14 civils et 2 kamikazes) et une trentaine de blessés", a affirmé sous couvert d'anonymat un responsable administratif de Waza, ville de transit située entre Maroua et Kousséri, à la frontière du Nigeria, joint par

téléphone depuis Yaoundé.

Deux kamikazes se sont introduits dans un lieu très fréquenté où il y "des restaurants, des call-box (cabines téléphoniques de fortune), des buvettes" et se sont fait exploser "vers 22h30" (21H30 GMT), a-t-il expliqué.

"La situation de certains blessés est assez grave", a-t-il ajouté, en précisant que la plupart d'entre eux avaient été transférés dans la ville de Mora (extrême-nord).

"La ville est bouclée (par les forces de défenses). Personne n'entre, personne ne sort", a-t-il poursuivi.

Le double attentat et le bilan a été confirmé à l'AFP par une source sécuritaire de la région.

La menace des violences attribuées au groupe jihadiste Boko Haram dans le nord du Cameroun contribue à enclaver la région. Autrefois très fréquentée par des touristes, Waza et son parc national n'attire plus.

En 2014, 10 ouvriers chinois avaient été enlevés dans la ville lors d'une attaque attribuée à Boko Haram. Ils avaient été libérés au bout de près de cinq mois de captivité.

Agences

Nigeria

19 morts dans le quadruple attentat

Dix-neuf personnes ont été tuées dans le quadruple attentat-suicide perpétré mardi soir à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé la police nigérienne qui avait dans un premier temps fait état de quinze victimes.

Les quatre femmes kamikazes ont visé une cérémonie funèbre du quartier de Molai Kalemari, a expliqué mercredi

soir dans un communiqué le chef de la police de l'Etat du Borno, Damian Chukwu.

La plupart des victimes étaient des membres des milices civiles, qui tiennent de nombreux postes de contrôle à Maiduguri et participent à certaines opérations militaires pour combattre les insurgés aux côtés de l'armée nigérienne.

"En tout, 12 membres des

milices de la force conjointe ont perdu la vie avec sept villageois et quatre femmes kamikazes, portant le nombre total de morts à 23", a ajouté le responsable.

Vingt-trois personnes ont également été blessées et évacuées à l'hôpital pour être soignées, a-t-il précisé.

Les attentats-suicides sont devenus le principal mode opératoire de Boko Haram après huit

années d'insurrection sanglante dans le nord-est du Nigeria, qui a fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés.

Les jeunes femmes et les jeunes filles sont très souvent utilisées comme bombes humaines pour attaquer les postes de contrôle et les cibles civiles comme les mosquées, les marchés et les stations de bus.

F. K.

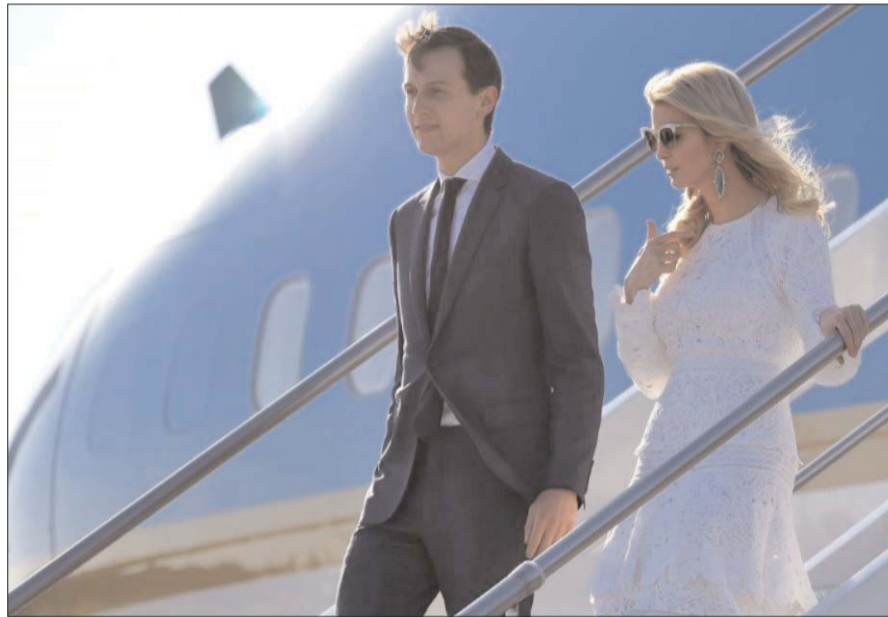
Affaire russe

La pression monte sur le discret gendre de Trump

La rencontre entre Donald Trump Jr. et une avocate russe a projeté le fils du président américain en première ligne d'un scandale explosif qui menace à son tour de happer le gendre du milliardaire, Jared Kushner, fidèle confident et conseiller de l'ombre à la Maison Blanche.

C'est le visage de Donald Jr. qui s'affiche depuis plusieurs jours dans les grands médias américains. Mais l'opposition démocrate le proclame haut et fort: il est surtout urgent d'écarter du pouvoir Jared Kushner, également présent lors de la désormais célèbre réunion à la Trump Tower de New York.

Alors que le fils aîné de Donald Trump, resté dans le monde des affaires, ne joue aucun rôle dans la gestion du pays, son gendre, figure incontournable de la sphère Trump, occupe une place de premier rang à la Maison Blanche, martèlent-ils. Même du



côté républicain, des voix s'élèvent pour questionner la présence de Jared Kushner, 36 ans, et de son épouse Ivanka Trump, 35 ans, au côté du président américain.

«Il me semble qu'il serait dans le meilleur intérêt du président de retirer tous ses enfants de la Maison Blanche», a ainsi déclaré jeudi un élu du Texas à la Chambre des représentants, Bill Flores, à propos de ces deux derniers.

Héritier lui aussi d'une famille de magnats de l'immobilier new-yorkais, diplômé de Harvard, Jared Kushner oppose une discrétion extrême aux multiples sorties de son beau-père. Signe de sa profonde confiance, Donald Trump l'a chargé de lourds dossiers, dont, en priorité, la recherche d'une issue au conflit israélo-palestinien.

Précédentes rencontres russes

C'est pourtant par lui que le dernier feuilleton de l'affaire russe semble avoir éclaté au grand jour: un formulaire qu'il devait soumettre à son arrivée à la Maison Blanche - pour être notamment autorisé à consulter des documents classifiés - a d'abord mené à la révélation de l'existence de la fameuse réunion.

Puis, face au scoop du New York Times, Donald Jr. a publié cette semaine un échange de courriels, brandis depuis par certains comme l'indice le plus flagrant à ce jour d'une complicité entre l'équipe Trump et le Kremlin pour tenter de faire basculer l'élection présidentielle de 2016 côté républicain. Dans ces messages datés de juin 2016, Donald Jr. accepte avec enthousiasme de rencontrer une avocate russe, Natalia Veselnitskaya, dont on lui dit qu'elle a des liens avec Moscou et détient des informations compromettantes contre la candidate démocrate Hillary Clinton.

«Parfait, il y aura certainement Paul Manafort (directeur de campagne), mon beau-frère et moi», répond le fils Trump.

L'avocate russe a précisé depuis que Jared Kushner n'était resté qu'entre sept et 10 minutes. Et Donald Jr. comme cette dernière assurent qu'aucune information gênante concernant Hillary Clinton n'a en fait été échangée. Peu importe, ce rebondissement spectaculaire a replacé au premier plan de précédentes révélations sur des rencontres entre Jared Kushner et des responsables russes, en pleine campagne électorale, puis après la victoire de Donald Trump le 8

novembre.

D'après le Washington Post, le gendre du président aurait ainsi proposé en décembre 2016 d'établir un canal secret de communication entre l'équipe Trump et le Kremlin en utilisant les équipements de l'ambassade russe à Washington.

Toujours en décembre, Jared Kushner aurait rencontré Sergueï Gorkov, ancien membre des services secrets russes et président de la banque publique Vnesheconombank, visée par de lourdes sanctions américaines, pour un entretien dont la teneur reste inconnue.

Révélation en chaîne

Les affaires et contacts de Jared Kushner intéresseraient d'ailleurs le procureur spécial Robert Mueller, chargé d'enquêter sur l'ingérence présumée de la Russie dans l'élection américaine et une éventuelle collusion entre des membres de l'équipe Trump et Moscou, affirmait le Washington Post le mois dernier.

Puis cette semaine, le groupe de presse américain McClatchy a affirmé que les commissions d'enquête du Congrès ainsi que le ministère de la Justice enquêtaient pour déterminer si l'équipe de campagne Trump a guidé des pirates informatiques russes afin qu'ils ciblent des circonscriptions déterminantes pour y divulguer pendant la campagne de fausses informations concernant Hillary Clinton. Ce alors que Jared Kushner a dirigé la campagne numérique de Donald Trump. Cela ne fait aucun doute pour les différents services de renseignement américains: Moscou a organisé une campagne de désinformation et de piratage afin de nuire à la démocrate et aider Donald Trump. Mais le président américain rejette fermement toute accusation de collusion avec le Kremlin.

En attendant l'audition probable de Jared Kushner par la Commission du renseignement au Sénat, les démocrates exigent des mesures immédiates.

«On ignore pourquoi M. Kushner continue à avoir accès à des informations classifiées pendant qu'une enquête est menée», dénonçaient déjà en juin une vingtaine d'élus dans une lettre à la Maison Blanche.

AFP

Etats-Unis: un tribunal conteste des dispositions du décret anti-immigration de Trump

■ Un tribunal de l'Etat américain de Hawaï a jugé jeudi que, contrairement à ce que prévoit le décret anti-immigration de Donald Trump, les grands-parents, petits-enfants et d'autres membres de la famille de personnes vivant aux Etats-Unis devaient être autorisés à venir les voir. La Cour suprême américaine avait autorisé une partie de ce décret controversé à entrer en vigueur le 30 juin dernier.

Il interdit l'entrée aux Etats-Unis de ressortissants de six pays musulmans (Syrie, Libye, Iran, Soudan, Somalie et Yémen), ainsi qu'aux réfugiés du monde entier, à l'exception de ceux qui peuvent prouver une «relation valable avec une personne ou une entité aux Etats-Unis».

Ainsi, quel qu'un venant rendre visite à un membre de sa «famille proche» sera admis. Tout comme le sera un étudiant intégrant une université américaine ou un salarié recruté par une entreprise locale. Ou encore un professeur convié à donner une conférence aux Etats-Unis. C'est sur la notion de «famille proche» que ce tribunal fédéral à Hawaï a contesté le décret jeudi. Pour le gouvernement, la famille proche n'inclut que «les parents (y compris les beaux-parents), les époux, enfants, fils ou fille adultes, gendres, belles-filles et membres de la fratrie».

Jeudi, l'Etat américain de Hawaï a demandé à un juge fédéral de clarifier l'étendue de la mesure et de préciser la notion de «famille proche». «A Hawaï, la notion de «famille proche» inclut beaucoup de gens que le gouvernement fédéral a décidé de lui-même d'exclure», a déclaré dans un communiqué le procureur général de Hawaï, Douglas Chin.

Le juge Derrick Watson lui a donné raison, estimant que les termes de «famille proche» employés par la Cour suprême ne justifiaient pas l'interprétation restrictive faite par le gouvernement. «Le bon sens dicte évidemment que les grands-parents font partie de la famille proche», a écrit le juge dans sa conclusion. «En fait, les grands-parents sont le pilier de la famille proche». Il a donc ordonné que l'exclusion ne soit pas appliquée «aux grands-parents, petits-enfants, beaux-frères ou belles-soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces et cousins de personnes vivant aux Etats-Unis».

AFP

L'ex-président péruvien Ollanta Humala placé en détention

■ L'ancien président péruvien Ollanta Humala et sa femme se sont présentés aux autorités, jeudi soir, un juge ayant ordonné leur placement en détention pour une durée qui peut aller jusqu'à un an et demi, en l'attente de leur procès pour blanchiment d'argent présumé.

C'est la deuxième fois que le juge Richard Concepcion réclame le placement en détention d'un ex-président, depuis qu'a éclaté un vaste scandale de corruption au Brésil, qui éclabousse plusieurs autres pays latino-américains dont le Pérou.

L'ex-chef de l'Etat Alejandro Toledo, qui serait aux Etats-Unis, a refusé de se présenter aux autorités, cette année, alors même que Concepcion avait ordonné son incarcération en préventive pour corruption.

Toledo et Humala se sont hissés au pouvoir avec le soutien de tous ceux qui croyaient alors qu'ils allaient lutter contre la corruption et en finir avec l'autoritarisme de l'ère du président Alberto Fujimori.

Le procureur German Juarez a invoqué des témoignages d'anciens cadres diri-

geants du groupe brésilien du BTP Odebrecht - au coeur d'une vaste affaire de corruption - pour accuser Humala et sa femme, Nadine Heredia, d'avoir accepté trois millions de dollars de pots-de-vin.

Le procureur accuse également le couple d'avoir accepté des sommes en liquide de l'ancien président vénézuélien Hugo Chavez.

HUMALA CRIE A L'INJUSTICE

«Voici un président qui a accédé à la fonction suprême et nous a dirigés à l'issue d'une campagne électorale financée par des fonds illicites. C'est grave, parce que cela cause un tort moral à la société», a déclaré German Juarez.

Ollanta Humala, ancien officier de l'armée qui a été à la tête du Pérou de 2011 à 2016, s'est présenté à la police en compagnie de son épouse, cofondatrice de son parti nationaliste, juste après l'arrêt du procureur. Tous deux démentent avoir commis des malversations et estiment que leur incarcération avant procès est injuste.

«Cela confirme qu'il y a abus de pou-

voir, ce que nous combattons en défendant nos droits et les droits de tous», a dit Humala sur Twitter, alors que la télévision diffusait des images du couple arrivant dans un bâtiment pénitentiaire, escorté par des policiers.

Humala avait remporté la présidentielle de 2011 en se présentant comme un homme de gauche modéré, comme au Brésil Luiz Inacio Lula da Silva, après une première tentative infructueuse en 2006, où il faisait alors figure d'allié du socialiste Chavez.

Humala a achevé son mandat avec une cote de popularité en berne, l'an dernier, bien qu'il ait soutenu les investissements privés et lancé des programmes sociaux pour les classes défavorisées.

Lui a succédé Pedro Pablo Kuczynski, lequel a dit qu'il pourrait gracier Alberto Fujimori, en prison où il purge une peine de 25 ans pour violations des droits de l'homme et corruption. Kuczynski chercherait de cette façon à se concilier au Congrès les partisans de Fujimori.

Reuters



Pékin "a tué" Liu Xiaobo, selon le dissident Chen Guangcheng

Le célèbre dissident chinois réfugié aux Etats-Unis Chen Guangcheng a accusé jeudi le parti communiste chinois d'avoir "tué" Liu Xiaobo, et appelé la communauté internationale à accentuer la pression sur Pékin, notamment pour obtenir la libération de sa veuve.

« Il ne faut pas voir cette mort comme une mort naturelle, normale », a déclaré le dissident, alors que Liu Xiaobo est décédé d'un cancer dans un hôpital du nord-est de la Chine.

« Il a été tué par le Parti communiste chinois, délibérément tué par eux. Il y a quelques jours encore, le Parti communiste faisait circuler la nouvelle que Liu Xiaobo pouvait marcher, s'alimenter, et tout d'un coup, il meurt: cela crée une énorme suspicion », a déclaré à l'AFP Chen Guangcheng, dans une interview téléphonique depuis Washington, où il habite depuis qu'il a fui la Chine en 2012.

M. Chen, qui s'exprimait via une interprète, a estimé que Pékin avait refusé de laisser Liu Xiaobo sortir de Chine pour se faire soigner en partie car, « s'il avait été vu par des docteurs hors de Chine, ils auraient fait toute une batterie d'examens (...) qui auraient probablement révélé qu'ils lui avaient nui avec un traitement

médicamenteux ou d'autres choses du même genre ». « En tant que lauréat du prix Nobel de la paix s'exprimant franchement, il aurait sans doute dit ouvertement ce qui lui arrivait, et cela aussi le Parti communiste chinois voulait l'éviter », a affirmé M. Chen.

Alors que de nombreux responsables mondiaux ont rendu hommage au prix Nobel de la paix, certains n'hésitant pas à critiquer Pékin pour avoir refusé de le laisser partir à l'étranger, M. Chen a estimé que « la communauté internationale pourrait et devrait en faire beaucoup plus ».

Le récent sommet du G20 à Hambourg, auquel participait le président chinois Xi Jinping, aurait pu être « une formidable occasion de parler ouvertement de la situation de Liu Xiaobo », de « faire pression sur le Parti communiste chinois pour qu'il agisse, puisque ce qu'il redoute le plus, c'est la gêne », a-t-il fait valoir.

« Mais beaucoup de dirigeants et de

pays ont choisi la voie de l'apaisement. Je crois que ce n'est pas de ça dont nous avons besoin, je crois que ce n'est pas efficace, il faut parler ouvertement et fermement ».

Pour M. Chen, la communauté internationale doit maintenant « s'exprimer très fermement » pour obtenir la libération de sa veuve, Liu Xia, actuellement en résidence surveillée. « Si la communauté internationale proteste très fermement, il y a de fortes chances qu'ils la relâcheront et la laisseront partir à l'étranger », a-t-il estimé. M. Chen avait provoqué des remous diplomatiques lorsqu'il avait fui en 2012 sa résidence surveillée pour se réfugier à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin, une semaine avant la visite en Chine de l'ex-secrétaire d'Etat Hillary Clinton. Il s'était ensuite envolé pour les Etats-Unis, la Chine l'ayant autorisé à étudier à l'étranger après d'âpres négociations diplomatiques.

AFP

La Chine dénonce le "blasphème" du Nobel accordé à Liu Xiaobo

■ Pékin a dénoncé vendredi l'attribution en 2010 du prix Nobel de la paix à Liu Xiaobo, au lendemain du décès du dissident chinois au terme de plus de huit années de détention.

« Attribuer le prix à une telle personne contredisait l'objectif même de cette récompense. Le prix Nobel de la paix a été blasphémé », a accusé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères,

Geng Shuang, lors d'un point de presse.

Le décès jeudi du dissident a été critiqué par plusieurs pays qui avaient appelé Pékin à remettre Liu Xiaobo en liberté afin qu'il soit soigné à l'étranger.

Rejetant ces critiques, M. Geng a indiqué que Pékin avait protesté auprès de « certains pays », dont les Etats-Unis, à l'origine de « propos irresponsables » sur la mort du dissident, ainsi qu'auprès du Haut-

Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU.

Alors que les Etats-Unis et l'Union européenne appellent désormais le gouvernement chinois à libérer la veuve du dissident, la poétesse Liu Xia assignée à résidence depuis 2010, M. Geng a dit qu'il ne se prononçait pas sur son éventuel départ pour l'étranger.

AFP

Après le décès de Liu Xiaobo, le sort de sa femme inquiète

■ Les proches du dissident chinois Liu Xiaobo, décédé jeudi d'un cancer du foie, ont dit vendredi n'avoir toujours pas pu entrer en contact avec l'épouse du lauréat du prix Nobel de la paix, Liu Xia, dont ils espèrent obtenir la remise en liberté. Condamné en 2009 à onze ans de prison pour subversion après avoir participé à la rédaction de la «Charte 08», une pétition qui demandait d'importantes réformes démocratiques, Liu Xiaobo s'est éteint dans l'hôpital de Shenyang où il avait été transféré fin juin. Sa femme a été placée en résidence surveillée en 2010, l'année où le dissident a obtenu le prix Nobel, et n'a par la suite été autorisée à lui rendre visite en prison qu'une fois par mois. Elle souffrirait d'une dépression. Les organisations de défense des droits de l'homme, les pays occidentaux et le Haut-commissaire de l'Onu aux droits de l'homme ont appelé Pékin à rendre leur liberté de mouvement à Liu Xia et au reste de sa famille. Mais la Chine rétorque qu'il s'agit d'une affaire intérieure et dit refuser toute ingérence. « Nous appelons tous les pays à respecter la souveraineté de la justice chinoise et à ne pas se mêler des affaires intérieures chinoises », dit le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Geng Shuang, dans un communiqué. Pour le dissident Hu Jia, un ami du couple, le sort de Liu Xia est désormais la priorité des opposants. « Nous n'avons eu aucune information à son sujet. C'est la personne qui souffre le plus actuellement », souligne-t-il.

Reuters

Criminalité: l'Australie veut pouvoir surveiller les messageries cryptées

■ L'Australie compte obliger les groupes comme Facebook ou WhatsApp à donner à la police, dans le cadre d'enquêtes criminelles et terroristes, les messages cryptés de suspects, selon un projet de loi dévoilé vendredi.

Le débat agite tous les pays frappés notamment par les attentats. Les dirigeants de l'UE ont ainsi appelé fin juin les acteurs d'Internet à assumer leurs responsabilités dans la lutte contre le terrorisme en ligne, menaçant d'adopter une législation européenne pour les y pousser.

WhatsApp, détenu par Facebook, et Skype, qui utilisent le cryptage de données pour garantir à leurs utilisateurs la confidentialité des échanges, refusent de se plier aux lois qui imposent dans certains pays aux opérateurs traditionnels de télécommunication (fournisseurs d'accès à internet, opérateurs mobiles et fixe) de fournir leurs données aux gouvernements qui le leur demandent.

Le Premier ministre australien Malcolm Turnbull a expliqué que non seulement les groupes terroristes, mais également les trafiquants de drogue et les réseaux pédophiles utilisaient les messages cryptés.

« Nous devons nous assurer qu'Internet n'est pas utilisé par les personnes aux mauvaises intentions pour dissimuler leurs activités criminelles », a déclaré vendredi M. Turnbull, ajoutant que les géants de l'Internet devaient « prendre leurs responsabilités ».

« Ils ne peuvent pas s'en laver les mains et dire qu'ils n'ont rien à voir avec ça. »

« Nous sommes une société, une démocratie qui fonctionne selon l'Etat de droit et la loi doit s'appliquer en ligne comme ailleurs », a-t-il poursuivi.

Un projet de loi sera présenté au Parlement d'ici la fin de l'année. En Australie, les services d'enquête peuvent actuellement adresser des réquisitions aux opérateurs mobiles.

Le ministre de la Justice George Brandis a affirmé que le projet de loi donnerait aux autorités australiennes des pouvoirs coercitifs pour contraindre « en dernier ressort » les entreprises si elles ne coopèrent pas volontairement.

« Il est d'une importance vitale que le développement des technologies ne se fasse pas au détriment de la loi », a-t-il dit.

Facebook a rétorqué qu'il disposait déjà d'un mécanisme d'aide aux enquêteurs australiens.

« Nous mesurons l'importance du travail des autorités chargées de faire respecter la loi et nous comprenons la nécessité de mener des enquêtes. C'est pourquoi nous avons déjà un protocole pour répondre aux demandes quand nous le pouvons », a dit un porte-parole du groupe.

« En même temps, affaiblir les systèmes de cryptage pour eux signifierait les affaiblir pour tout le monde. »

L'Américain Apple a de son côté dit à l'AFP n'avoir aucun commentaire à faire sur ce projet de loi.

Le groupe s'était retrouvé au centre d'un bras de fer avec la justice américaine en refusant d'aider la police à contourner les mesures de sécurité pour accéder au contenu crypté d'un iPhone appartenant à l'un des auteurs de l'attentat de San Bernardino en Californie (14 morts le 2 décembre 2015).

Plus récemment, à la suite de l'attentat au Parlement de Londres en mars, la ministre britannique de l'Intérieur Amber Rudd avait exhorté les services de messagerie sécurisée, comme WhatsApp, à collaborer avec les autorités pour ne pas fournir de « cachette aux terroristes ».

AFP



Brésil

Lula veut être candidat à la présidentielle de 2018

L'ex-président de gauche Lula a annoncé jeudi être toujours "dans le jeu" et vouloir se présenter à la présidentielle au Brésil en 2018, malgré sa condamnation à près de dix ans de prison qui assombrit ses perspectives de retour au pouvoir.

Se montrant combatif dans sa première réaction à la condamnation choc mercredi à neuf ans et demi de prison pour corruption et blanchiment d'argent, l'ancien chef de l'Etat a dénoncé ceux qui «jettent les droits démocratiques à la poubelle».

Luiz Inacio Lula da Silva, qui va contester en appel sa condamnation, a dénoncé un «Etat de quasi exception» au Brésil, lors d'une conférence de presse à Sao Paulo. Il a confirmé son ambition présidentielle pour le scrutin de la fin 2018.

«Si quelqu'un veut me sortir du jeu avec cette sentence, il doit savoir que je reste dans le jeu», a lancé Lula, vêtu du polo rouge du Parti des travailleurs (PT), qu'il a fondé dans les années 1980.

«A partir de maintenant, je vais revendiquer auprès du PT le droit d'être candidat» à la présidentielle, a-t-il lancé sous les applaudissements de ses partisans.

Lula, icône de la gauche latino-américaine qui a contribué à rehausser la stature internationale du Brésil lors de ses deux mandats (2003-2010), restera en liberté en attendant le jugement en appel.

S'il perd, il ira en prison et ne pourra pas se présenter à la présidentielle prévue en octobre 2018 pour laquelle il est en tête des

intentions de vote.

«Cette chasse à l'homme s'inscrit dans le cadre d'une lutte politique», a poursuivi Lula, se montrant pugnace et parlant de lui à la 3e personne. «A bientôt 72 ans, Lula est bien décidé à se battre avec la même énergie que lorsqu'il en avait 30».

«C'est moi qui ai le plus d'expérience, je prends des vitamines le matin, je fais de la gymnastique», a-t-il ironisé.

Sa condamnation est venue du bureau de Sergio Moro, juge emblématique de l'opération «Lavage-Express» qui a déjà mis sous les verrous des dizaines d'hommes politiques de tous bords impliqués dans le méga-scandale de corruption autour du groupe publique Petrobras.

Projet politique

«La responsabilité d'un président de la République est énorme et, par conséquent, sa culpabilité aussi», avait insisté mercredi le juge dans sa sentence.

Jeudi, Lula lui a répondu : «Ce n'est pas Lula qu'ils prétendent condamner, c'est le projet politique que je représente avec des millions de Brésiliens».

Mercredi, ses avocats avaient rapidement annoncé qu'ils feraient appel et prouveraient son innocence devant toutes les cours



impartiales, y compris aux Nations unies».

Ancien ouvrier métallurgiste, Lula avait atteint des niveaux de popularité record quand il a quitté le pouvoir, notamment grâce à d'ambitieux programmes sociaux qui ont permis à 30 millions de Brésiliens de sortir de la misère.

Mais ce tribun charismatique ayant connu la faim a fini par être rattrapé par la persévérance du juge Moro, qui a fait du cas Lula l'un de ses grands combats.

L'ex-président a été entre autres accusé d'avoir reçu des pots-de-vin pour un appartement triplex et des travaux de rénovation

dans une station balnéaire de la part du groupe de construction OAS.

Il aurait bénéficié au total de largesses à hauteur de 3,7 millions de réais (1,06 million d'euros) pour intercéder en faveur de cette société dans l'obtention de contrats publics de Petrobras.

L'ex-chef de l'Etat, qui est visé par quatre autres procédures judiciaires, a toujours nié les accusations dont il fait l'objet.

La tourmente traversée au même moment par le président Michel Temer pourrait bouleverser le calendrier électoral brésilien.

Jeudi, les 66 membres de la commission de la Constitution et de la Justice (CCJ) devaient se prononcer en soirée sur le bien-fondé d'un procès ou non du président en exercice, pour corruption passive.

Lundi le rapporteur avait émis un avis favorable à l'ouverture d'une procédure qui coûterait son mandat à Michel Temer et rebattrait totalement les cartes.

AFP

Une commission parlementaire s'oppose au procès de Temer

■ La commission parlementaire chargée d'étudier une mise en accusation du président brésilien, Michel Temer, pour corruption passive a voté jeudi contre l'ouverture d'un procès. Le vote de la Commission Constitution et Justice (CCJ) a été fait par 40 voix contre 25. Il intervient avant que l'ensemble des députés ne prenne la décision finale en séance plénière dans les prochains jours. Lundi, le rapporteur de la commission Sergio Zveiter avait émis un avis favorable à la mise en accusation du chef de l'Etat. «Nous disposons d'indices sérieux et suffisants» pour approuver la mise en accusation, avait-il affirmé. Pour que la procédure suive son cours, les deux tiers au moins des députés doivent approuver le renvoi de la mise en accusation vers la Cour suprême, qui décidera si le président doit être inculpé. En cas d'inculpation, il sera écarté du pouvoir pour six mois. Cela représenterait le deuxième changement brutal à la tête de l'Etat en un peu plus d'un an au Brésil, après la destitution pour maquillage de comptes publics de Dilma Rousseff, dont Michel Temer était le vice-président.

G. L.

Mexique

11 personnes tuées lors d'une fête pour enfants

■ Onze personnes, dont deux mineures, ont été tuées à l'arme blanche dans une maison du centre du Mexique où se déroulait une fête pour enfants lors d'un présumé règlement de comptes, ont annoncé jeudi les autorités locales.

Le drame s'est déroulé mercredi soir dans un quartier de Tizayuca, dans l'Etat de Hidalgo, au nord de Mexico.

Selon des témoins, quatre hommes armés ont fait irruption dans cette maison, devant laquelle une tente avait été dressée pour accueillir les invités. Sept femmes, deux hommes et deux mineurs ont été assassinés. Quatre enfants ont été retrouvés vivants, a indiqué à l'AFP David Pichardo, le porte-parole de cet Etat pour les affaires de sécurité.

Dans la maison se déroulait l'anniversaire de la fille cadette du propriétaire, qui tous deux font partie des victimes.

Cet homme était connu des services de police et avait commis «divers délits dont un enlèvement, pour lequel il avait été incarcéré» a précisé en conférence de presse le procureur de l'Etat Javier Lara.

«On peut présumer qu'il s'agit d'un règlement de comptes» a-t-il ajouté. Une autre victime faisait partie des services de sécurité de la ville de Mexico.

L'un des enfants ayant survécu à l'attaque a raconté aux autorités que des hommes portant des cagoules et vêtus d'uniformes de policiers avaient surgi dans la maison et tué tous les adultes, selon la presse locale.

Dans la matinée, les autorités ont bouclé les abords de la maison et renforcé la sécurité dans ce quartier de classes moyennes.

Le Mexique connaît depuis plusieurs mois une recrudescence de violences liées notamment aux luttes entre narcotrafiquants.

Le pays a enregistré en mai un record d'homicides avec 2.186 meurtres, selon des données officielles, le chiffre le plus élevé depuis la création de ce système de recensement il y a 20 ans.

Depuis le début de la guerre contre les cartels de la drogue lancée par le gouvernement mexicain en 2006, les violences ont fait plus de 200.000 morts ou disparus dans le pays.

AFP

Japon

La cote de popularité de Shinzo Abe en forte baisse

La cote de popularité du Premier ministre japonais Shinzo Abe est tombée sous la barre des 30%, à son plus bas niveau depuis son arrivée au pouvoir à l'issue des législatives de décembre 2012, à en croire un sondage rendu public vendredi.

L'affaire de favoritisme au profit de l'entreprise d'un ami et l'image d'arrogance que commencent

à avoir Abe et son entourage dans l'opinion sont à l'origine de la chute de popularité du Premier ministre, dont la cote est tombée à 29,9%, soit 15,2 points de moins qu'il y a un mois.

Jusqu'à récemment, Shinzo Abe semblait bien parti pour remporter un troisième mandat de trois ans à la tête du Parti libéral-démocrate (PLD, au pouvoir), et

rester ainsi à la tête du gouvernement jusqu'en septembre 2018, à l'expiration de son mandat actuel.

Afin de tenter d'inverser la tendance défavorable, Shinzo Abe envisage de procéder à un remaniement gouvernemental le 3 août, qui toucherait plus de la moitié de ses 19 ministres, ont rapporté des médias.

Reuters

Venezuela

Le pilote en fuite réapparaît dans Caracas

■ Le pilote de police vénézuélien recherché pour avoir tiré à la grenade sur des édifices gouvernementaux de Caracas, aux commandes d'un hélicoptère, est brièvement réapparu jeudi lors d'une veillée de l'opposition organisée à la mémoire des cent personnes tuées dans les troubles politiques depuis avril. Oscar Perez, qui, à 36 ans, est aussi une star de films d'actions et se décrit sur les réseaux sociaux à la fois comme un James Bond et un Rambo, a surpris les chefs de l'opposition en faisant irruption à ce rassemblement dans la capitale. «Nous ne voulons plus que le sang soit versé dans la rue», a-t-il dit. Flanqué de jeunes gens cagoulés et entouré de caméras, il a estimé que l'opposition devait poursuivre ses manifestations. Dimanche, l'opposition compte organiser un référendum officieux sur l'idée du président Nicolas Maduro de réécrire la Constitution. Voici deux semaines, Oscar Perez a détourné un hélicoptère de la police survolant le centre de Caracas et tiré des salves contre le ministère de l'Intérieur et la Cour suprême, pour s'en prendre à ce qu'il considère comme un gouvernement tyrannique. Il n'était apparu qu'une seule fois depuis lors, dans une vidéo pour dire qu'il se trouvait à Caracas et poursuivait la lutte contre le gouvernement de Nicolas Maduro, qu'il a qualifié de terroriste.

Reuters

Café littéraire de la caravane Mouloud-Mammeri

Une halte pour la pensée créative

La caravane littéraire Mouloud-Mammeri a illuminé la soirée de mercredi à jeudi à Annaba, avec les candélabres de la pensée créative, animée par des poètes, et au cours de laquelle la rhétorique s'est fondue avec les éthers de la poésie ravissant les présents et les estivants rassemblés au Cours de la Révolution, au centre-ville.



Dans le cadre de son périple à travers les villes du littoral algérien pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, en coordination avec la direction de la culture de Annaba, la caravane a tenu sa soirée littéraire dans l'espace d'un café de plein air situé dans le Cours de la Révolution.

Dans une ambiance conviviale,

de jeunes poètes, dont certains accompagnent la caravane littéraire, et d'autres issus des wilayas de Annaba, Guelma, El Tarf et Souk Ahras, ont offert à la ville de Annaba les candélabres de la pensée créative dans une soirée ayant restitué la mémoire d'une période littéraire révolue, comme l'a exprimé, à l'APS, un passant attiré par cette manifestation.

Les lectures de poèmes et d'extraits d'ouvrages de littérature

ainsi que des articles dont certains évoquaient l'écrivain Mouloud Mammeri, alors que d'autres étaient dédiés au patrimoine littéraire algérien en tamazight, en arabe et en français étaient ponctuées par des morceaux de musique et des spectacles de chant animés par des jeunes de la région, donnant à la soirée des accents littéraires de haute facture.

Au cours de ce Café littéraire,

auquel ont participé près de 100 intellectuels entre hommes et femmes de lettres et d'innovation, le chercheur historien Saïd Hamdani, ancien directeur du Musée Hippone de Annaba et Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) ont été honorés en reconnaissance des efforts consentis pour enrichir la scène intellectuelle et la promotion de la langue amazighe.

Le programme de la caravane littéraire Mouloud-Mammeri, au premier jour de son escale à Annaba a également comporté un spectacle théâtral intitulé *Le foehn* ou *Les vents chauds* interprété par la troupe théâtrale Nova, de l'Institut de langue française de l'université de Tizi Ouzou.

Ce spectacle théâtral, adapté du livre de Mouloud Mammeri, traite de la guerre de Libération nationale, des souffrances et des sacrifices du peuple algérien pour retrouver sa liberté.

Cette oeuvre renferme des séquences artistiques dramatiques illustrant la torture, les sacrifices, le militantisme du peuple et la persécution dont étaient victimes les Algériens par le colonisateur.

Les festivités de la caravane littéraire Mouloud-Mammeri se poursuivent à Annaba, pour la seconde et dernière journée de la mani-

festation, par des ateliers de lecture littéraire pour faire connaître les travaux de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri à travers les caravanes de lecture installées au niveau du Cours de la Révolution en sus de l'animation de sorties littéraires.

M. O.

Conseil national des arts et des lettres Distribution de 6 300 cartes d'artistes à travers le pays (CNAL)

Quelque 6 300 cartes d'artistes ont été jusqu'ici attribuées à leurs bénéficiaires à travers le territoire national, a affirmé, jeudi à Laghouat, le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendaâmèche.

D'autres dossiers sont déposés pour bénéficier de cette carte, dont l'opération d'attribution avait débuté le 15 février 2015, a précisé M. Bendaâmèche lors d'une rencontre avec des artistes de la wilaya de Laghouat à la Maison de la culture Tekhi-Abdallah Benkeriou.

Cette carte est «temporaire» et un spécimen de carte numérisée, rédigée en langue arabe, en plus du français et de l'anglais, est en cours d'élaboration et sa délivrance sera suivie de la signature de conventions avec divers secteurs et instances pour permettre à son titulaire de bénéficier de certains avantages et facilitations, a-t-il fait savoir. M. Bendaâmèche a répondu à une doléance sur le statut et le syndicat des artistes, qu'il n'existait pas de statut ou de syndicat officiel qui défende les intérêts de l'artiste, et que cette charge est actuellement assumée par le Cnal.

Le président du Cnal a présidé, à cette occasion, une cérémonie de remise de 18 cartes à des artistes de la wilaya de Laghouat, activant dans divers créneaux.

H. M.

Mostaganem

Coup d'envoi du 50^{ème} Festival national du théâtre amateur

Le coup d'envoi de la 50^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur (Fnta) a été donné, jeudi soir, à Mostaganem en présence des autorités locales, d'un grand nombre d'artistes et dramaturges et d'un public nombreux.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par un carnaval, organisé au niveau du nouveau parc d'attraction, Mosta Lland qui a ouvert ses portes à cette occasion. Ce défilé a vu la participation de 700 personnes entre comédiens, représentants d'associations et coopératives théâtrales de différentes wilayas du pays, vêtus de costumes traditionnels, de costumes de scène et brandissant divers accessoires utilisés dans les représentations théâtrales. Le carnaval a été également marqué par un défilé de la clique et par une fantasia, riche en couleur et son. Le public a longuement ovationné le passage des différentes

troupes et participants à ce carnaval. Le programme d'ouverture du Fnta s'est ensuite poursuivi, à la Maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki avec la présentation d'un montage théâtral musical du metteur en scène Cheikh Mohammed Amine et produit par le commissariat du festival.

Cette oeuvre théâtrale, interprétée par 36 comédiens décrit, en l'espace d'une cinquantaine de minutes, l'histoire du festival de Mostaganem, lancé en 1967. L'oeuvre rend un vibrant hommage aux personnalités qui ont pris en main le plus vieux festival arabe et africain. Il s'agit, entre autres, du regretté Si Djillali Benabdelhalim, Ghali Boudraf, Belkacem Belkhelouf, Harrag Bennourine et autres.

Il s'agit d'un montage poétique lyrique ponctué de danses et mouvements chorégraphiques et d'extraits de la fameuse pièce de Ould abderrahmane-Kaki 132

ans. Outre les figures du 4^{ème} art national, la cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du directeur du Festival du théâtre arabe du Caire, Amara Fouad Mahmoud Douara et la directrice du Festival international du théâtre juvénile de Charam Ech-Cheikh.

Cette 50^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur enregistre la participation de 10 troupes en compétition. Un jury composé de Charef Arkani (président), Mourad Bouchehir (Algérie) Zidane Abderrahmane (Maroc) et Nader El Guenna (Palestine) devra évaluer les travaux qui seront en compétition.

Dix autres troupes sont programmées hors compétition, en plus de trois formations étrangères, invitées d'honneur, venant de France, de Tunisie et d'Espagne.

La compétition officielle se déroulera sur la scène de la maison de la culture alors que les

autres spectacles off sont prévus au Théâtre régional Si Djillali Benabdelhalim, dans les communes de Stidia, Aïn Tedlès, au niveau du théâtre El Moudja ainsi que dans les théâtres régionaux d'Oran et de Mascara et à la Maison de la culture de Relizane.

Une série de conférences est programmée en marge de cette manifestation dont le parcours du festival de théâtre amateur, l'expérience de théâtre amateur en Europe ainsi que le théâtre palestinien invité du festival. Une convention sera signée à l'occasion de la dernière conférence entre le commissaire du Fnta et la Ligue palestinienne d'arts et de théâtre.

Par ailleurs, plus de 70 stagiaires de troupes amateurs de plusieurs wilayas du pays participeront à quatre ateliers dédiés à la comédie, à l'expression corporelle, à la chorégraphie et à la scénographie.

H. L.

Festival international de Timgad

L'Algerino enflamme le Théâtre de plein air de Thamugadi

L'artiste L'algerino, incontestablement l'un des chanteurs les plus en vogue du moment, a enflammé dans la soirée de mercredi à jeudi le Théâtre de plein air de l'antique Thamugadi, rempli rasibus d'un public qui en a eu plein les tympans pour cette 7^{ème} soirée du Festival international de Timgad.

Devant des milliers de fans venus de toutes les régions limitrophes, que les gradins du théâtre

de Timgad ne pouvaient contenir, le rappeur marseillais a embrasé l'atmosphère usant d'un flow implacable et de rythmes enivrants et donnant à cette soirée une ambiance qui fera date dans l'histoire du Festival de Timgad.

Originaire de Khenchela, L'Algerino de son vrai nom Samir Djoghla a gratifié son public des meilleures chansons de son répertoire, mélange de rap, de hip-hop, de raï, de reggae et même des

rythmes chaouis.

Repris en chœur par l'auditoire, il interprétait des tubes comme *Je te jure sur la tête de ma mère*, *Bayna*, *Wesh dani*, *Diggi style* ou encore *Les menottes*, un morceau qui, en l'espace de seulement deux mois, a été vu plus de 70 millions de fois sur Youtube.

Visiblement ravi par la réaction du public, L'Algerino a affirmé que cette soirée allait rester gravée dans sa mémoire, faisant savoir

qu'il va se produire prochainement à Constantine, Alger et Oran et après la rentrée sociale, à Annaba et Khenchela.

Les organisateurs du festival ont trouvé beaucoup de difficultés à contenir les fans désireux s'approcher un peu plus près de leur idole.

Un peu plus tôt dans la soirée, les très talentueux membres du groupe algérien Freeklane ont offert à l'auditoire un merveilleux

voyage musical à l'image de leur dernier album *Nomad*.

Mêlant raï, chaâbi, musique, gnawi ainsi que des rythmes africains et occidentaux, ils ont, entres autres, interprété *Ya bint el soltane*, *Lala Mira*, *Ya denia Esmâou yemawa ya bouia*.

La huitième et dernière soirée du 39^{ème} Festival international de Timgad aura principalement en tête d'affiche de cheb Mami.

H. L.

PAROLES DE FEMMES

«Il est aussi dangereux de faire du bien aux hommes que de caresser les bêtes sauvages.»

Christine de Suède



FEMMES

ILS ONT DIT :

«L'homme est un loup pour l'homme.»

Plaute

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Une ancienne astronaute devient gouverneure générale du Canada



Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, a annoncé jeudi avoir désigné Julie Payette pour occuper la fonction largement honorifique de gouverneure générale du Canada.

Ancienne astronaute et première Canadienne à s'envoler pour la station spatiale internationale, Julie Payette représentera la reine Elizabeth dans l'ancienne colonie britannique.

«Julie Payette s'est consacrée à la découverte et à rêver grand - elle sera une excellente gouverneure générale», a écrit sur Twitter le chef du gouvernement canadien.

Âgée de 53 ans, l'intéressée affirme que cette désignation lui offre l'opportunité de servir le Canada une «deuxième fois».

Quatrième femme à occuper la fonction, Julie Payette, remplacera David Johnston qui prendra sa retraite en septembre.

BEAUTÉ

Comment bien exfolier sa peau après l'été ?

Les vacances sont terminées et on aimerait conserver encore notre jolie peau dorée. Idéalement pour réparer l'épiderme et prolonger le bronzage, l'exfoliation est donc un passage obligé pour retrouver une peau saine. On vous livre ces conseils.

DÉBARRASSER SA PEAU DES RADICAUX LIBRES

Le soleil c'est bien mais à force de s'exposer sous l'effet des rayonnements solaires, les cellules de la peau produisent des radicaux libres qui abîment l'épiderme. Ces vilaines cellules provoquent en effet des réactions en chaîne et accélèrent le vieillissement de la peau. Pour s'en débarrasser, on applique donc la technique du gommage.

PROLONGER SON BRONZAGE

Contrairement aux idées reçues, le gommage ne fait pas disparaître le bronzage. L'exfoliation va plutôt sublimer notre peau hâlée. Grâce à un bon gommage, on va se débarrasser des cellules mortes qui forment une couche épaisse et qui empêchent les soins de pénétrer la peau. On permet ainsi de relancer la microcirculation de cette dernière et de mieux l'oxygéner, ce qui est très bon pour l'entretien du bronzage. En exfoliant sa peau, on réveille alors son teint et on l'aide à retrouver tout son éclat.

LES ÉTAPES DU GOMMAGE PARFAIT

Le gommage est un geste beauté aussi



important que l'hydratation. Pour bien le réaliser on suit ces quelques étapes? :

- Le gommage s'effectue après la douche afin que la peau soit encore humide. Versez un peu d'exfoliant dans vos mains et appliquez le produit sur le corps en faisant des petits mouvements circulaires. On démarre le massage des épaules jusqu'aux pieds, en passant par le dos, le ventre, les fesses puis les jambes. Et surtout on fait attention à ne pas trop appuyer au risque d'irriter la peau.
- Sur le visage le gommage se fait sur une peau encore mouillée, en effectuant un massage de l'intérieur du visage vers l'extérieur en

insistant sur la zone T, c'est-à-dire le front, le nez et le menton.

- Rincez la peau à l'eau tiède et terminez par un jet d'eau franche pour la tonifier. Enfin, séchez votre peau en la tapotant légèrement sans la frotter.

- Très important après l'exfoliation, il est primordial d'hydrater la peau avec une crème hydratante ou un soin réparateur pour restaurer le film protecteur de l'épiderme. De plus, sachez qu'une fois exfoliée, la peau absorbe mieux les actifs contenus dans les crèmes, ce qui permet d'optimiser l'efficacité de ces dernières.

SOINS

DÉCOUVREZ LES BIENFAITS BEAUTÉ DU FROMAGE BLANC

Les vertus du fromage blanc sont insoupçonnées, très efficace en masque pour la peau, et pour combattre la cellulite. Le fromage blanc a ses vertus beauté. En masque pour la peau, ou en application sur la cellulite, ce produit possède en effet de nombreuses qualités, souvent insoupçonnées.

1. UNE MINE RADIEUSE

Le fromage blanc est idéal pour réhydrater une peau terne et sèche, grâce à un masque rapide à réaliser et très économique. Pour ce faire, il suffit de mélanger, dans un grand bol, 3 cuillères à soupe de fromage blanc battu, avec deux cuillères à

soupe de miel et quelques gouttes de jus de citron. Appliquez ensuite cette préparation sur votre visage et laissez agir pendant 20 minutes. Pour finir, rincez à l'eau tiède. Résultat : une peau éclatante de beauté.

2. HALTE À LA CELLULITE

Autre vertu : le fromage blanc permet de combattre la cellulite. Il suffit, pour cela, de mélanger cuillères à soupe de gros sel et de fromage blanc à 40% dans un bol. Appliquez ensuite cette préparation sur les zones désireuses et laissez agir 25 minutes. Une fois ce laps de temps écoulé, passez à l'étape rinçage. Pour parfaire le

tout, n'hésitez pas à masser les mêmes zones, à l'aide d'une huile de karité. Vous pouvez également les frictionner avec un peu de jus de citron. Opération à répéter deux fois par semaine, pour des résultats rapides.

PARENTS

COMMENT FAIRE POUR QU'IL ACCEPTE SON PETIT FRÈRE OU SA PETITE SŒUR ?

De retour de la maternité, glissez dans le couffin du petit dernier la poupée ou le camion dont il rêve. Et arrivez en lui expliquant que c'est le cadeau du bébé. Laissez-le s'approcher du nouveau arri-

vé à son rythme. Il faut lui laisser le temps de l'observer, de tourner autour. Et s'il s'en désintéresse totalement, ne soyez pas déçue. Parlez-lui en tête à tête. Expliquez-lui que ce n'est pas parce qu'il n'est plus le seul enfant à la

maison qu'il compte moins pour vous, bien au contraire : "Maman a désormais un grand et un petit enfant, et suffisamment d'amour pour les deux." Proposez-lui des activités de "grands" : une petite balade à vélo, une sor-

tie dans un parc... en laissant bien sûr le bébé à la maison. Accrochez ses dessins dans les pièces principales de la maison. Il va de cette façon se sentir valorisé et saura qu'il a toujours sa place à la maison.



Les DEBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP 1**, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS ▶▶

Nouveau stade de Tizi-Ouzou Un besoin de 20 milliards de DA pour son achèvement

■ Une enveloppe de 20 milliards de DA est nécessaire pour l'achèvement des travaux de réalisation du nouveau stade de 50 000 places couvertes de la Wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local de la Jeunesse et des sports (DJS) Abderrahmane Iltache.

Lors d'une réunion de travail convoquée par le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Msela, et ayant regroupé les représentants de l'entreprise turque en charge du projet et du bureau d'étude, M. Iltache a souligné l'urgence de dégager, dans un premier temps, une tranche de 10 milliards de DA.

«Cette première tranche du reste à payer permettra de couvrir les situations financières de l'entreprise Turque Mapa Insaat qui n'ont pas été réglées depuis novembre 2016», a indiqué le DJS.

«Pour faire face à cette contrainte liée à la conjoncture économique exceptionnelle que vit l'Algérie, la DJS a décidé de consacrer la totalité de la somme accordée, soit 1,5 milliard de DA, à ce projet de stade même si ce montant reste insignifiant comparativement aux besoins financiers exprimés», a-t-il observé.

Lors de cette rencontre, tenue mercredi en marge d'une visite de travail organisée par l'exécutif de l'APW pour examiner les contraintes ayant retardé le parachèvement des travaux du premier stade de football couvert de l'Algérie, le représentant de Mapa Insaat a regretté le «blocage d'un total de 175 containers d'équipements d'une valeur de 5 milliards de DA destinés pour ce projet au niveau du port et ce faute de paiement.» En outre ce même responsable a signalé que son entreprise a fait récemment l'objet d'un redressement fiscal de la part de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Cette dernière, a-t-il ajouté, a bloqué un montant de 40 millions de DA destinés à payer les travailleurs turcs qui menacent de recourir à un arrêt de travail à compter de dimanche prochain. Ce même responsable a sollicité le DJS et le Président de l'APW afin d'intervenir auprès des autorités compétentes pour débloquent cette situation et notamment pour obtenir un échéancier de paiement auprès de la CNAS.

M. Msela a indiqué que l'APW saisira par courrier le PDG de la CNAS pour la mise en place d'un échéancier de paiement au profit de l'entreprise Turque. De son côté le DJS indiqué que la Wilaya a également saisi la CNAS et le Premier ministre sur ces contraintes financières qui risquent de retarder la réception du projet.

Mapa Insaat a indiqué, à propos de la réception de ce projet, que si la contrainte financière est levée le complexe sportif comprenant un stade de football de 50 000 places couvertes, un stade d'athlétisme, un terrain de répliques et d'autres infrastructures dépendantes, sera livré dans sa totalité dans un délai de 7 mois.

R. T.

Réunion LFP -Ligue 1 et 2

Kerbadj insiste sur le respect des dates des compétitions



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a insisté jeudi lors de la réunion avec les clubs de Ligue 1 et 2 sur le respect des dates des compétitions qui doivent prendre fin avant le 28 mai 2018, date imposée par la FIFA en raison du déroulement du mondial-2018 en Russie.

Au cours de cette réunion tenue à Alger, le premier responsable de la LFP a évoqué plusieurs points parmi lesquels le contenu des dispositions réglementaires, l'opération de l'audit des stades, le dossier CNAS.

Au sujet de l'audit, il a invité les clubs à solliciter les autorités locales à prendre en

charge la rénovation des installations sportives et la mise en place de l'éclairage.

Concernant le dossier CNAS, Kerbadj a informé les clubs de la réunion tenue entre cet organisme et la FAF pour traiter ce dossier et trouver des solutions définitives.

L'allocution du Président de la LFP a été suivie par un certain nombre d'interventions axées notamment sur la relation Commission des résolutions des Litiges (CRL) / clubs. Certains ont demandé à ce que cette commission soit renforcée par des représentants des clubs.

La question du plafonnement des salaires a été également abordée. Des dirigeants ont estimé qu'il est absolument

nécessaire de trouver des solutions à ce problème qui risque de mener les clubs dans l'impasse, d'autant plus la crise économique que vit le pays peut avoir des répercussions sur la gestion des clubs. Une commission composée de quelques présidents pour réfléchir sur la question a été constituée.

Enfin, cette réunion qui a vu la présence d'une trentaine de présidents a élu Mohamed Zerouati, le président de la JS Saoura, comme membre du Conseil d'Administration de la LFP, représentant des clubs de Ligue 1, en remplacement de Farid Nezzar dont le club a rétrogradé en Ligue 2.

M. Y.

Ligue 1 2017-2018

USM Alger-Paradou AC à l'affiche de la 1^{re} journée

■ L'ES Sétif entamera la défense de son titre contre l'USM El Harrach au stade du 8-mai-1945 pour le compte de la première journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis saison 2017-2018 en août prochain, alors que le nouveau promu, le Paradou AC, sera opposé à l'USM Alger au stade Omar-Hamadi, selon le calendrier de la compétition publié par la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi. D'autres affiches sont au programme de cette première journée, entre autres CR Belouizdad - USM Bel-Abbès, un «remake» de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2016-2017, US Biskra-MC Alger ou encore

JS Kabylie-JS Saoura. Par ailleurs, le grand derby algérois de la saison entre le MC Alger et l'USM Alger aura lieu lors de la sixième journée et la traditionnelle affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif lors de la deuxième journée. Quant au «clasico» MCA-JSK, il est programmé à la 8e journée tout comme ES Sétif-USM Alger. CRB-MCA aura lieu, lui, lors de la troisième journée. Les autres classiques auront lieu comme suit : MCO-USMBA (5e j), ESS-JSK (10e j), JSK-CRB (11e j) et MCA-USMH (14e j).

R. S.

Handball / Mondial-2017 des U-21

L'Algérie "ne cible pas des adversaires à battre au 1^{er} tour"

■ La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans ne cible pas «spécialement» des adversaires à battre pour passer au deuxième tour lors du 21e Mondial de handball (U-21) prévu à Alger du 18 au 30 juillet, a indiqué jeudi le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane.

«Nous avons cinq matchs à disputer au premier tour et l'équipe entamera chaque rencontre avec le même état d'esprit. On a l'envie et si nous serons capables de gagner tous les matchs, on mettra la détermination qu'il faut pour le faire», a déclaré Labane lors d'un point de presse organisé à la salle de conférences de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

«Nous avons donné des orientations au staff pour ne négliger aucun aspect même minime. Chaque détail peut être la clé d'une

victoire face à des adversaires qui ne laissent rien au hasard», a-t-il insisté.

Lors du Mondial 2017, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec la Croatie, l'Islande, l'Arabie saoudite, l'Argentine et le Maroc. Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le Tour principal.

«Notre principal objectif est la qualification au second tour. L'équipe s'est bien préparée. Elle a joué sept matchs de très haut niveau en Hongrie, en Slovaquie et surtout aux Jeux de la solidarité islamique à Bakou (Azerbaïdjan). Les résultats ont largement dépassé nos prévisions. Donc, il n'y a pas de raison de douter. La confiance est là et les résultats devraient suivre», a ajouté le patron de la FAHB.

Les jeunes de l'entraîneur Rabah Gherbi joueront un dernier match amical samedi (20h00) face à la Hongrie à Harcha, avant

d'entamer la compétition mondiale mardi face au Maroc à la même salle et à la même heure. Cette rencontre sera précédée par la cérémonie d'ouverture prévue à 18h00.

«Notre public est important. Je souhaite que l'engouement sera grand comme ça a été le cas lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) organisée et remportée par l'Algérie face aux Tunisiens. Nous sommes en retard en matière de médiatisation de l'évènement mais nous allons rattraper cela très vite. Nos amis du Centre international de presse (CIP) feront le nécessaire», a-t-il promis, appelant la presse nationale à apporter sa contribution en matière de médiatisation du Mondial d'Alger. Les matchs du Championnat du monde se dérouleront à la salle Harcha-Hacène et à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Huit autres salles ont été retenues pour les entraî-

nements. «Nous entamons la dernière ligne droite dans l'organisation de ce rendez-vous. L'Argentine est arrivée hier (mercredi, ndr), l'Egypte et la Hongrie sont attendues ce jeudi. En fin de journée, des experts de l'IHF arriveront eux aussi. On apportera avec eux les dernières retouches», a fait savoir Labane.

Le groupe A est composé de l'Allemagne, de la Norvège, des Îles Féroé, de la Hongrie, de la Corée du Sud et du Chili. Le groupe B est formé de la France, du Danemark, du Qatar, de l'Egypte, de la Slovaquie et de la Suède. Enfin, le groupe C compte l'Espagne, la Tunisie, la Macédoine, le Brésil, le Burkina Faso et la Russie.

Les équipes seront hébergées à l'Hôtel Mercure et à l'École supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian. Les officiels éliront domicile à l'hôtel El Aurassi.

H. D.

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue

Un «important» réseau de trafiquants de drogue constitués de 15 individus dont une femme et un ressortissant africain, qui activait dans plusieurs wilayas, a été démantelé dans le courant de la semaine dernière par les forces de police de la Sûreté de daïra de Ouaguenoune (Tizi Ouzou), a indiqué mercredi le responsable de cette institution. Le commissaire de police Hakim Mezane a expliqué que l'exploitation de renseignements faisant état qu'un homme originaire de la wilaya d'Oran transporterait périodiquement de la drogue vers Tizi Ouzou, a permis d'interpeller le 3 juillet courant le suspect et sa femme qui étaient à bord d'un véhicule, et la saisie d'une quantité de 6, 415 kgj de kif traité.

Ce mis en cause utilisait des techniques de camouflage modernes pour le transport et le stockage de la marchandise difficile au niveau des points de contrôle, a expliqué le même commissaire de police. L'élargissement des investigations vers d'autres wilayas où activait ce réseau dont Oran, Aïn Témouchent, Béjaïa, Sétif et Batna a permis d'interpeller au total 13 membres de ce réseau tandis que deux autres, qui sont identifiés, sont en fuite et activement recherchés, a-t-il précisé. Les membres de ce réseau utilisaient pour leur communication d'anciens modèles de téléphones portables. Un choix dicté par le fait que ces appareils ne soient pas dotés de GPS pour rendre leur localisation difficile. Au total, 11 téléphones ont été saisis dans le cadre de cette opération, a-t-on indiqué de même source. La drogue était acheminée de la wilaya d'Oran vers celle de Tizi Ouzou qui servait de point de passage aux trafiquants qui se chargeaient ensuite de la repartir sur d'autres régions du pays, a observé le commissaire de police Mezane. Une quantité globale de 47, 715 kgj de kif traité et de près de 4 000 comprimés de psychotropes (Rivotril 2 mg) a été saisie dans le cadre de cette opération, ainsi que six véhicules utilitaires et touristiques de grandes marques et de dernière génération utilisés par les trafiquants dont une voiture de location et cinq autres achetées par les suspects grâce aux revenus de la vente de stupéfiants, a-t-il relevé. **F. D.**

Au premier semestre 2017

Un total de 50 journalistes tués dans le monde

Un total de 50 journalistes ont été tués dans 18 pays au premier semestre 2017, selon un rapport publié jeudi par l'ONG Presse Emblème Campagne (PEC). Ce chiffre représente une baisse sensible par rapport à la même période l'année dernière, avec 74 journalistes tués. «C'est une amélioration positive. Le grand nombre de réunions organisées sur la question de la sécurité des journalistes, l'adoption et la mise en oeuvre de plusieurs résolutions de l'ONU, les mesures de formation et de protection portent leurs fruits», a déclaré le secrétaire général de la PEC, Blaise Lempen. Mais les journalistes continuent de payer un prix très élevé pour couvrir et témoigner des conflits en cours, a-t-il indiqué, appelant à redoubler d'efforts pour «lutter contre l'impunité». Selon la PEC, le Mexique, l'Irak et l'Afghanistan figurent parmi les pays les plus dangereux pour la presse au premier semestre 2017. Pendant cette période, neuf journalistes ont été tués au Mexique, suivi de l'Afghanistan et l'Irak, avec sept et six morts respectivement. Fondée en 2004 à Genève, la PEC est une organisation non gouvernementale internationale ayant pour objectif de renforcer la protection et la sécurité des journalistes dans les zones de conflit, de violences internes et en missions dangereuses. **G. M.**

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr



Saison estivale

36 noyades depuis le 1^{er} juin



Trente-six personnes ont péri par noyade, dont 21 noyades dans des plages interdites à la baignade, durant la période comprise entre le 1^{er} juin et le 11 juillet 2017, contre 28 décès enregistrés durant la même période de référence en 2016, selon un bilan rendu public par la Protection civile.

Sur les 15 décès recensés au niveau des plages autorisées à la baignade, huit noyades sont survenues en dehors des horaires de surveillance, a détaillé le sous-directeur chargé des statistiques et de l'information, le colonel Achour Farouk à l'APS, insistant sur la nécessité pour les estivants de respecter les consignes de la Protection civile s'agissant de la baignade.

Avec huit décès, dont trois

survenus au niveau des plages non autorisées à la baignade et trois autres dans celles autorisées, mais en dehors des horaires de surveillance, Boumerdès occupe la tête du peloton des wilayas concernées par ce bilan, suivie de Mostaganem avec sept décès, dont six enregistrés dans les plages interdites à la baignade, puis de Skikda avec trois décès, également comptabilisés dans cette catégorie de plages.

Durant la période suscitée, a ajouté le même responsable, il a été enregistré une fréquentation du littoral algérien de l'ordre de 19 159 114 estivants, alors que les éléments de cette institution ont effectué 13 454 interventions ayant permis de sauver 8 397 personnes de la noyade et soigner sur place 4 036 autres, tandis que 910

autres ont dû être évacuées vers les centres de soins.

Par ailleurs, 59 personnes ont été sauvées à bord d'embarcations diverses, dont 54 dans la seule wilaya de Béjaïa, tandis qu'une personne a été blessée par un engin nautique, a encore précisé le colonel Achour.

Le représentant de la Protection civile a rappelé, à ce propos, la mesure préventive décidée par celle-ci pour contrer les noyades en mer, consistant en la prolongation d'une heure les horaires de surveillances des plages fréquentées (20 h au lieu de 19 h). Ce dernier tient également à mettre en garde les citoyens, les parents plus particulièrement, contre le phénomène des noyades dans les barrages qui fauche chaque saison estivale des vies humaines, faisant savoir que depuis le 1^{er} juin dernier, 18 décès ont été répertoriés dans ces circonstances, le dernier en date remonte à mardi 11 juillet. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un adolescent âgé de 17 ans dont la noyade est survenue dans le barrage de Beni Haroun (Mila).

Pour prévenir contre le danger de ces baignades, la Protection civile envisage de lancer, dès le 17 juillet prochain et à partir de ce site, une campagne de sensibilisation, en concertation avec l'Agence nationale des barrages et transferts (Anbt), a conclu M. Achour.

H. L.

Annaba

Saisie de matériels utilisés dans le pillage du corail

Un lot de matériel sophistiqué utilisé dans le pillage et le trafic de corail a été saisi dans deux opérations distinctes à El Bouni et El Hadjar par les éléments de la Gendarmerie nationale de Annaba, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Les équipements saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes sont constitués de deux chaloupes, d'un moteur marin, de 42 bouteilles de plongée, trois jerricans d'essence, 10 combinaisons de plongée et 17 supports

bouteilles.

La liste du matériel saisi contient également 21 filets, cinq pioches, des montres de plongée, des boussoles en plus d'autres outils qui étaient dissimulés sur les rives de l'Oued Seybousse, selon la même source.

La lutte contre la pêche illicite du corail a permis de mettre la main, au cours des 11 derniers mois dans la wilaya de Annaba, sur 338 bouteilles de plongée, 18 chaloupes, 19 groupes électrogènes, 10 combinaisons de plongée, 78 filets de pêche, 92 supports bouteilles et 12 moteurs marins, a-t-on ajouté.

G. L.

ACTU...

Sétif

Un homme et sa fille se noient dans les cascades d'Oued El Bared

Un père et sa fille se sont noyés jeudi après-midi dans les cascades d'Oued El Bared (nord de Sétif), a indiqué jeudi le chargé de l'information à la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra. Selon la même source, la fillette âgée de 10 ans s'était noyée dans une mare générée par les cascades d'Oued El Bared, alors que son père, âgé de 46 ans, qui tentait de la sauver a subi le même sort. En dépit de la célérité de l'intervention de la Protection civile qui se trouvait dans la même commune pour circonscrire un incendie déclaré dans le village El Ma Ali, les secouristes n'ont pu sauver les deux victimes, a précisé la même source.

Les corps des deux victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Aïn Kébira, est-il souligné.

R. S.

Bordj Bou Arréridj

Cinq cas de typhoïde signalés

Cinq personnes ont été atteintes de typhoïde à Hammadia, une commune située dans le sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la santé, Salim Zegrar. Confirmés, ces cas concernent des personnes âgées entre 18 et 46 ans et toutes prises en charge à l'hôpital Lakhdar-Bouzidi du chef-lieu de wilaya et toutes les mesures prophylactiques ont été mises en oeuvre, a précisé la même source qui a noté que les analyses ont touché 10 personnes présentant des signes cliniques d'atteinte de typhoïde.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la source de cette infection apparue sur cinq personnes appartenant à cinq familles différentes, a indiqué le même responsable.

Les analyses préliminaires réalisées par le service de présentation de la direction de la santé et la commission de wilaya de prévention des maladies à transmission hydrique ont montré que le réseau d'alimentation en eau potable de la commune n'est point mis en cause. Selon la même source, la probabilité que les personnes malades aient consommé des fruits irrigués avec des eaux usées demeure fort possible.

G. K.

Béchar

Deux narcotrafiquants arrêtés

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et une importante quantité de kif traité a été saisie, mercredi à Béchar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et lors d'une patrouille opérée près de la zone frontalière de Béni Ounif à Béchar/3e Région militaire, un détachement de l'ANP a arrêté, le 12 juillet 2017, deux narcotrafiquants et saisi un véhicule touristique chargé d'une grande quantité de kif traité s'élevant à 454 kg», précise le MDN.

«Encore une fois, les unités de la ANP réitèrent leur détermination à venir à bout de toute tentative malsaine visant à proliférer de tels fléaux étranges à notre société et à nos valeurs», ajoute la même source.

H. K.